



Institut
universitaire
européen



Commission
européenne
EuropeAid
Cooperation Office

Financé par la Commission européenne - Programme MEDA

**Projet de coopération sur les questions liées
à l'intégration sociale des immigrants,
à la migration et à la circulation des personnes**



Robert Schuman Centre
for advanced studies

Hocine Khelfaoui

***La diaspora algérienne en Amérique du Nord :
une ressource pour son pays d'origine ?***

Rapports de recherche 2006/04

© 2006 Institut universitaire européen, RSCAS. Tous droits réservés.

Pour toute demande d'autorisation ou information,
veuillez contacter <forinfo@iue.it>

EUROPEAN UNIVERSITY INSTITUTE, FLORENCE
ROBERT SCHUMAN CENTRE FOR ADVANCED STUDIES

*La diaspora algérienne en Amérique du Nord :
une ressource pour son pays d'origine ?*

HOCINE KHELFAOUI

CARIM

**EURO-MEDITERRANEAN CONSORTIUM FOR APPLIED RESEARCH ON INTERNATIONAL
MIGRATION**

RESEARCH REPORT, CARIM-RR 2006/04

BADIA FIESOLANA, SAN DOMENICO DI FIESOLE (FI)

© 2006, European University Institute
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

This text may be downloaded only for personal research purposes. Any additional reproduction for such or other purposes, whether in hard copies or electronically, requires the consent of the Robert Schuman Centre for Advanced Studies. Requests should be addressed to forinfo@iue.it.

If cited or quoted, reference should be made as follows:

[Full name of the author(s)], [title], CARIM Research Reports [series number], Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):European University Institute, [year of publication].

Printed in Italy in October 2006
European University Institute
Badia Fiesolana
I – 50016 San Domenico di Fiesole (FI)
Italy

<http://www.iue.it/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.iue.it/dspace/index.jsp>

CARIM

En novembre 2005, les ministres des Affaires étrangères des pays européens et méditerranéens se sont rencontrés à Barcelone afin de jeter les bases d'un nouveau partenariat qui est décrit dans la déclaration de Barcelone. Le but principal de ce partenariat est de transformer la région méditerranéenne en une aire de paix et de prospérité et d'établir progressivement une zone euro-méditerranéenne de libre échange. Le processus de Barcelone comprend trois volets : un dialogue sur les thèmes de politique et de sécurité afin de conduire à la stabilité et de promouvoir la démocratie et les droits de l'homme dans la région ; un dialogue sur la coopération financière et économique afin d'augmenter le bien-être des partenaires et de créer une zone de libre échange ; un dialogue sur les thèmes sociaux, culturels et sur les droits de l'homme afin d'améliorer la compréhension mutuelle et de renforcer les liens entre les sociétés civiles.

En avril 2002, la réunion à Valence des ministres Affaires étrangères a franchi un pas en avant en définissant un 'programme régional de coopération dans le domaine de la justice, pour combattre la drogue, le crime organisé et le terrorisme, ainsi que de coopération dans le traitement des thèmes liés à l'intégration sociale des migrants, à la migration et au mouvement des personnes' (il s'agit du Programme Régional MEDA-JAI). Ce programme a été adopté par la Commission Européenne le 16/12/2002 (PE/2002/2521).

Le 'Projet de coopération sur l'intégration sociale des immigrés, la migration et le mouvement des personnes (Migration EuroMed) est une initiative régionale MEDA lancée par la Commission Européenne (Bureau EuropeAid Coopération) en février 2004 comme une partie du programme cité ci-dessus. Son but est de créer un instrument pour observer, analyser et prévoir les mouvements migratoires, leurs causes et leur impact, en Europe et dans les pays méditerranéens partenaires.

Le Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (Carim) a été créé dans le but de mettre en œuvre le projet Migration EuroMed. Le consortium est composé d'une unité coordinatrice établie au Centre Robert Schuman de l'Institut Universitaire Européen (Florence), et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les pays partenaires méditerranéens. Des experts du nord et du sud contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes :

- Base de données méditerranéenne sur les migrations
- Etudes et recherches
- Formation d'une expertise

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet : www.carim.org.

Euro-Mediterranean Consortium for Applied Research on International Migration
Robert Schuman Centre for Advanced Studies
European University Institute (EUI)
Villa Malafasca
Via Boccaccia, 151
50133 Firenze (FI)
Italy

Tel: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: carim@iue.it

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.iue.it/RSCAS/>

Introduction

Les effets des migrations sur les pays d'origine suscitent de plus en plus l'intérêt des observateurs de mouvements de population. Pour plusieurs raisons, cet intérêt s'est particulièrement accru durant ces deux dernières décennies. Il y eut d'abord un changement d'attitude des pays d'origine à l'égard de leur diaspora; soucieux de partager les bénéfices de la migration, ils y voient désormais un gain plus qu'une perte. L'intérêt vient aussi des pays d'accueil, cherchant à comprendre et à maîtriser la nature des échanges bilatéraux et internationaux suscités par les immigrants ou, tout simplement, d'organismes (OMI, PNUD...) cherchant à évaluer la contribution de cette catégorie de population dans la lutte contre la pauvreté dans les pays du Sud, généralement les plus gros pourvoyeurs de migrants. L'idée serait que ce mouvement, souvent lui-même suscité par la pauvreté, pourrait avoir un effet de retour positif sur la réduction de celle-ci. L'émigration serait alors une sorte d'investissement non négligeable, source de richesse matérielle, financière et culturelle pour les pays d'origine. Cette idée a fait l'objet de nombreux colloques et rencontres internationaux.

Cette étude abordera, dans la limite des informations disponibles, les thèmes suivants :

- Quelles sont les ressources et composantes de la diaspora algérienne ? Comment peut-on mesurer ou quantifier ces ressources ? Quels sont la géographie et le poids de ces ressources ?
- Quelle est l'attitude des autorités algériennes à l'égard des émigrés algériens ?
- Quelles sont les formes d'organisation des diasporas algériennes ? Quels sont leurs liens avec leur pays d'origine ?
- Quels sont les types de liens que développent les expatriés algériens et leurs enfants avec l'Algérie ?
- Quels sont les apports de la diaspora algérienne ? Quels sont les domaines d'intervention de la diaspora algérienne et d'affectations de ses ressources ?

1-Les composantes et les ressources de la diaspora algérienne en Amérique du Nord

1.1-Les composantes

La diaspora algérienne en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) est relativement récente, ne remontant qu'aux années 1970. Originellement, elle a deux sources principales : les étudiants partis effectuer des formations supérieures dans ces deux pays et le développement des échanges dans le domaine des hydrocarbures, principalement entre l'Algérie et les États-Unis. Cette émigration prendra une autre ampleur et un autre visage au cours des années 1990. Pour des raisons diverses (liées à la qualité de la gouvernance, à la crise économique, à l'insécurité ou tout simplement au mirage que le fait migratoire produit dans l'imaginaire populaire...), elle se développera considérablement depuis cette date.

Malgré l'efficacité des services chargés des statistiques dans les deux pays d'Amérique du Nord, cette émigration reste assez mal documentée. Le nombre d'Algériens installés au nord de ce continent oscille selon les sources entre 40000 et 60000 personnes, répartis pour un tiers aux Etats-Unis et deux tiers au Canada. La difficulté de maîtriser statistiquement cette immigration pourrait avoir plusieurs causes : le nombre relativement important de sans-papiers, le peu d'empressement dont font preuve les émigrés pour s'inscrire auprès des ambassades de leur pays d'origine, le manque de données prenant en charge spécifiquement les immigrants algériens aux Etats-Unis, ainsi que la périodicité des recensements de population. Par exemple, au Canada, on connaît le nombre d'Algériens légalement établis en 2001, mais il faudra attendre le dépouillement du recensement de 2006, qui a eu lieu en mai, pour connaître les nouveaux chiffres.

L'émigration algérienne vers l'Amérique du Nord a connu deux vagues. La première, minime, est liée à la politique nationale de formation à l'étranger encouragée et prise en charge par l'État durant les années 1970 et 1980. Cette vague provient essentiellement d'étudiants et de cadres (enseignants et ingénieurs) boursiers qui ont choisi de s'installer en Amérique du Nord à l'issue de leur séjour de formation. Un grand nombre d'entre eux ont été envoyés pour des formations de première graduation (ingénieurs, notamment); beaucoup y sont restés, et quelques-uns d'entre eux ont poussé leurs études à leurs frais jusqu'au doctorat. Ils sont ensuite devenus, pour certains, chercheurs ou professeurs d'universités. Peu nombreux par comparaison à la deuxième vague, ces immigrants se sont bien intégrés et occupent actuellement, pour la plupart, des emplois à haut revenu. La deuxième vague se rattache davantage à la crise économique de la fin des années 1980 et au drame que la population algérienne vit depuis le début des années 1990.

Cependant, bien que l'émigration algérienne vers les États-Unis soit un peu plus ancienne que celle du Canada, c'est dans ce dernier pays que les algériens sont, en 2006, les plus nombreux. C'est probablement pour cette raison que l'on trouve moins d'informations sur les Algériens établis aux États-Unis, où ils se trouvent souvent agrégés à l'ensemble des populations d'origine arabe.

Aperçu sur les immigrants établis aux États-Unis et leurs ressources

Les données statistiques sur les algériens établis aux États-Unis sont des plus contradictoires. Selon les sources, elles varient du simple au double. Par exemple, les données rapportées par Salah Ferhi, qui cite le *US census*, font état de 8752 immigrants en 2000. Selon ce recensement, il existerait aux États-Unis 1.189.731 américains d'origine arabe (soit 0,42% de la population américaine), dont seulement 8752 sont algériens, soit à peine 0,74% de la diaspora arabe¹. Le tableau suivant montre la place des algériens au sein de la diaspora arabe.

1 Ferhi Salah, (à paraître), « The Arab migration in the world » in *Introducing the arab world*, Edinburgh University Press, Edinburgh.

Tableau 1: Immigrés d'origine arabe aux Etats-Unis selon le pays de nationalité

Pays de Nationalité	1990		2000		Evolution 1990-2000	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Liban	39 4180	45.8	440279	37	46099	11.7
Syrie	129 606	15	142897	12	13291	10.3
Egypte	78 574	9	142832	12	64258	81
Palestine	48019	5.5	72112	6	24093	50
Jordanie	20656	2.4	39734	3.3	19078	92
Maroc	19089	2.2	38923	3.2	19834	104
Iraq	23212	2.7	37 714	3.1	14502	62.5
Yemen	4093	0.4	11683	1	7590	185
Algérie	3215	0.3	8752	0.7	5537	172
Arabie Saoudite	4486	0.5	7149	0.6	2933	65.4
Tunisie	2376	0.2	4735	0.4	2359	99
Koweït	1306	0.1	3162	0.2	1856	142
Libye	2172	0.2	2979	0.2	807	37
Total	860354		1189731		329377	38.3

Source: The US census, 2000. Ferhi Salah, (à paraître), « The Arab migration in the world » in *Introducing the arab world*, Edinburgh University Press, Edinburgh.

Le chiffre de 8752 résidents de nationalité algérienne aux États-Unis en 2000 ne comporte pas les immigrés algériens qui ont acquis la nationalité américaine. Au total, le recensement américain de 2000 donne 10880 personnes nées en Algérie.² D'autres sources, difficiles à vérifier, avancent le chiffre « 3000 scientifiques algériens sur un effectif de 18000 ressortissants algériens » (Hammouda, 2005). On remarque (tableau 1) qu'en 1990, les Algériens de nationalité recensés aux États-Unis n'étaient que 3215, mais que leur nombre s'est accru de 172% entre 1990 et 2000, doublant durant la décennie considérée³. Durant la *loterie 2005* (méthode américaine de sélection par tirage au sort parmi les candidats à l'immigration), les médias algériens ont fait état de 1489 Algériens retenus.

Aperçu sur les immigrants établis au Canada et leurs ressources

Contrairement aux pays européens, et même aux États-Unis, le Canada a mis en place une politique rigoureuse d'immigration, qui lui permet de filtrer et de choisir ses immigrants en se basant sur des critères démographiques, linguistiques et professionnels. Les modalités particulières de son organisation par le pays d'accueil, l'image de marque que celui-ci s'est construite à travers le monde, en font un lieu de destination rêvé pour les citoyens non seulement des pays en développement, mais aussi des pays industrialisés, comme la France et l'Angleterre, qui comptent qui viennent en tête des pays d'émigration vers le Canada, ainsi que l'Italie, l'Espagne ou la Belgique. La plupart des immigrants, une fois sélectionnés et admis, deviennent citoyens à part entière, du moins au sens de la loi, au bout de 3 à 4 ans de séjour.

Si la migration des algériens vers le Canada est récente, elle ne cesse, depuis le début des années 1990, de prendre de l'ampleur, dépassant désormais largement en nombre celle qui se dirige vers les États-Unis. Autre particularité, cette émigration est presque pour moitié féminine, caractéristique largement liée à sa nature essentiellement familiale (tableau 5).

2 <http://www.carim.org/index.php?areaid=8&contentid=9>, tableau 2 p. 375.

3 Ibid.

Tableau 2 : Population totale, population immigrante totale et arrivée de 1991 à 2001, Canada, 2001

<i>Pays</i>	<i>Population totale (PT)</i>	<i>Pop. immigrante (PI)</i>	<i>PI/PT (%)</i>	<i>PI arrivée de 1991 à 2001 (PA)</i>	<i>PA/PI</i>
Canada	29 639 030	5 448 485	18,4	1 830 675	33,6
Dont Québec	7 125 580	706 965	9,9	244 910	34,6

Sources : Statistiques Canada

Depuis 10 ans, le Canada reçoit annuellement 221000 immigrants en moyenne. La population, qualifiée ici d'immigrante, représente 18,4% de la population canadienne, et s'est considérablement accrue cette dernière décennie puisque la proportion des personnes arrivées entre 1991 et 2001 représente 33,6% du total des immigrants. On remarque que cette accélération concerne particulièrement la province du Québec, dont la population ne compte que 9,9% d'immigrants, mais dont 34,6% sont arrivés au cours de la décennie considérée. Cette province nous intéresse en particulier du fait elle est la destination privilégiée des algériens.

Le recensement effectué en 2001 par l'organisme *Statistiques Canada* dénombre 15495 algériens dont 13550 (soit 87,5%) sont établis dans la province francophone du Québec. En 2006, leur nombre peut être évalué à 23000, sur la base d'un nombre annuel moyen d'arrivées égal à 2000. Ce rythme devrait rester stable étant donné que les prévisions du Plan Stratégique 2001-2004 du Québec ne prévoient pas d'augmenter le flux d'immigrants en provenance d'Algérie. À cela, il faut noter que les Algériens se trouvent concentrés dans une proportion de plus de 85% à Montréal, qui vient au troisième rang des villes canadiennes en matière d'accueil des immigrants, après Toronto et Vancouver.

Tableau 3 : Part des algériens dans la population immigrante canadienne

	<i>Réalisations</i>		<i>Prévisions</i>		
	<i>1999</i>	<i>2000</i>	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>
Immigration au Québec	29000	32400	38000	41000	45000
Algériens admis par année	2006 (dont 1000 femmes)	2384 (dont 1008 femmes)	2000 (prévisions)	2000 (prévisions)	2000 (prévisions)
Immigration au Canada	189000	226000	250000	300000	300000
% Algériens / Immigration totale au Canada	Environ 1%	Environ 1%	1%	1%	1,2%
% Algériens / Immigration totale au Québec	7%	9%	6,5%	7,3%	7,7%

Source : www.cciq.iquebec.com/cciq/articles/immigrants.htm

1.2- Les ressources de la diaspora

La diaspora algérienne en Amérique du Nord comporte des industriels, notamment dans les nouvelles technologies (technologies de l'information et de la communication, biotechnologie...), une proportion élevée de scientifiques, de professeurs d'universités et d'ingénieurs. Le tableau 4 montre que cette population se caractérise par un haut niveau d'éducation.

Tableau 4 : Population immigrante algérienne au Canada et aux États-Unis, âgée de plus de 15 ans par niveau d'éducation

Niveau d'éducation	Canada	%	États-Unis*	%	Total	%
Education primaire, enseignement primaire ou premier cycle de l'éducation de base	2300	13.3	1330	13.7	3630	13.4
Deuxième cycle de l'éducation de base ou enseignement secondaire	4310	24.7	2075	21.5	6385	23.6
Premier et deuxième cycle de l'enseignement supérieur	10790	62	6240	64.7	17030	63
Total	17405	100	9645	100	27050	100

*Population âgée de plus de 24 ans

Sources : <http://www.carim.org/index.php?areaid=8&contentid=9>, tableau 12

Tableau 5 : Distribution de la population active algérienne au Canada (en 2001) et aux États-Unis (en 2000) selon la profession (en pourcentage)

	Canada			États-Unis		
	Effectif	%	% total MENA	Effectif	%	% total MENA
Membres de l'exécutif et des corps législatifs	1095	10.6	18.4			
Professions intellectuelles et scientifiques	3135	30.5	21.8	2840	44.8	47.5
Professions intermédiaires des sciences physiques et techniques	1190	11.6	10.8			0
Employés de type administratif	1245	12	9.5	1085	17	11.1
Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché	1965	20	22.4	1335	21	26.7
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche	900	8.7	6			0.1
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	30	0.3	5	325	5	5.7
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	575	5.6	4.8	800	12.5	10.7
Ouvriers et employés non qualifiés	140	1.3	1.1			0
Forces armées	0	0	0			0
Total	10290	100%	100%	6385	100%	100%

Sources : <http://www.carim.org/index.php?areaid=8&contentid=9>, tableau 8.

On observe que les « professionnels », qui comprennent les scientifiques et les ingénieurs, représentent la proportion la plus forte avec 30,5% de la population algérienne établie au Canada et 44,8% de celle installée aux États-Unis. Il faut observer que parmi les autres professions, nombreuses sont probablement les personnes qui ont un niveau de formation supérieur mais qui, pour une raison ou une autre, ne sont pas classées au sein de la catégorie dite des « professionnels ». On peut donc affirmer que la principale ressource de cette diaspora algérienne réside dans ses qualifications scientifiques et techniques.

S'agissant de la diaspora établie au Canada, on savait déjà qu'elle est très majoritairement constituée de diplômés de l'enseignement supérieur. Une enquête de *Statistiques Canada* auprès des immigrants âgés de 35 à 50 ans (Sweetman, 2000), le confirme puisque, s'agissant des algériens, le nombre moyen d'années d'étude est de 16,2 ans pour les hommes et 15,3 ans pour les femmes. Les données recueillies (tableau 5) montrent qu'il s'agit d'une immigration de niveau universitaire et post-universitaire. Fait important, on y remarque que les femmes ont presque le même niveau d'étude que les hommes, ce qui tient à l'appartenance sociale des candidats à l'émigration vers le Canada et/ou sur aux critères de choix des immigrants appliqués par ce pays.

Cependant, comme c'est aussi le cas pour la plupart des autres communautés d'immigrants, les postes de travail occupés par les algériens ne correspondent pas toujours aux titres affichés à leur arrivée au Canada. L'accès au marché du travail canadien se fait à l'issue d'un processus long et semé d'embûches. Outre sa complexité, il est déterminé par des aptitudes socioprofessionnelles dont certaines des caractéristiques, particulières au pays d'accueil, sont assez peu connues des Algériens.

De manière générale, les aptitudes des immigrants sont appréciées à trois niveaux : le niveau politique (reconnaissance des diplômes et conformité des itinéraires scolaires), le niveau institutionnel (reconnaissance des compétences par les ordres professionnels) et le niveau du marché de l'emploi (reconnaissance des aptitudes au travail par les employeurs, aptitudes qui revêtent ici un caractère plus social que professionnel.) Ces niveaux, dont chacun constitue une condition nécessaire mais non suffisante pour postuler une promotion au niveau au suivant, sont indépendants les uns des autres, chacun ayant ses propres critères d'appréciation (Khelfaoui, 2005)

Tableau 6 : Education et revenus parmi les immigrants au Canada selon le pays d'origine

Pays d'origine	Sexe	Taille de l'échantillon		Nombre moyen d'années de scolarité		Revenu annuel moyen		Résultats aux examens	
		Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type	H-K*	Norme
Algérie	M	643	0,2	16,19	3,95	31724	29566	28,06	0,18
	F	256	0.1	15.31	3.68	21 118	17775	28.06	0.18
Argentine	M	1297	0.4	14.01	3.85	34452	24524	48.50	0.56
	F	1013	0.3	14.04	3.67	22397	16630	48.50	0.56
Australie	M	1322	0.4	15.16	3.24	44728	32631	59.04	0.76
	F	1397	0.5	14.45	2.85	26032	19475	59.04	0.76
Belgique	M	2063	0.6	14.23	3.35	42886	32538	57.08	0.72
	F	1742	0.6	13.76	3.20	26627	20594	57.08	0.72
Bolivie	M	119	0.0	15.11	4.03	29076	21849	27.47	0.17
	F	81	0.0	14.14	3.57	16506	12911	27.47	0.17
Brésil	M	834	0.2	14.12	3.89	35774	32038	36.60	0.34
	F	768	0.3	13.77	3.81	20488	15261	36.60	0.34
Cameroun	M	54	0.0	18.44	3.23	32133	25771	42.36	0.45
Chine	M	13315	0.8	13.38	4.62	31263	31319	64.42	0.86
	F	11947	3.8	12.16	4.34	20263	17008	64.42	0.86
Danemark	M	1804	0.5	13.60	3.05	45786	43296	61.76	0.81
	F	1430	0.5	13.26	2.61	24469	18476	61.76	0.81
Égypte	M	3144	0.9	16.84	3.16	46310	43535	26.43	0.15
	F	2130	0.7	15.73	3.00	27629	21825	26.43	0.15
Finlande	M	1302	0.4	13.43	3.21	41736	27106	59.55	0.77
	F	1205	0.4	13.59	2.87	24665	19209	59.55	0.77
France	M	6328	1.8	14.81	3.46	39053	32266	56.00	0.70
	F	5051	1.6	14.76	3.17	25718	19377	56.00	0.70

Pays d'origine	Sexe	Taille de l'échantillon		Nombre moyen d'années de scolarité		Revenu annuel moyen		Résultats aux examens	
		Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type	H-K*	Norme
Jordanie	M	311	0.1	14.26	3.54	34057	29727	42.28	0.45
	F	160	0.1	13.61	3.24	21437	23094	42.28	0.45
Hong Kong	M	17861	5.1	15.27	3.44	36889	32009	71.85	0.99
	F	16641	5.3	14.11	3.34	25260	21176	71.85	0.99

Les éléments de ce tableau sont extraits des séries « Statistiques descriptives par pays d'origine », Sweetman, tableau 1 et 2, p. 11 à 14.

* Hanushek et Kimko (2000). D'après une évaluation présentée par Hanushek, E.A. et D.D. Kimko. 2000. "Schooling, Labor -Force Quality, and the Growth of Nations." *American Economic Review* 90(5): 1184-1208, cite par Arthur Sweetman.

** Il n'y a pas de données sur la population féminine camerounaise.

Observons aussi (tableau 5), en ce qui concerne la population immigrante algérienne, que le revenu annuel moyen des femmes est, pour un niveau éducatif assez similaire, très inférieur à celui des hommes. Avec 21.118 dollars, le revenu moyen annuel féminin ne représente que 66,56% de celui des hommes. Dans un pays où, aux plans sociaux et familiaux, l'égalité des sexes est absolue, ce résultat est fort étonnant. Peut-on le mettre sur le compte d'une différence d'éducation, aussi minime que 0,8 année d'étude sur un total de 15 à 16 années ? Ou alors l'égalité des sexes au plan social et familial ne correspond-elle pas à l'égalité au plan économique ? Certes, les femmes algériennes qui débarquent au Canada semblent trouver à s'employer plus rapidement que les hommes. Nous n'avons pas de chiffres pour étayer cette affirmation, mais c'est ce qui s'observe et se dit dans le milieu communautaire algérien. Ceux et celles qui tiennent ce discours l'expliquent souvent par la tendance des femmes à accepter plus facilement que les hommes de se recycler, de changer de profil professionnel ou d'exercer des métiers qui ne correspondent pas à leur formation initiale, à accepter donc plus facilement d'être déqualifiées⁴. Par exemple, un grand nombre d'entre elles, avec un niveau bac + 4, bac + 5, travaillent comme éducatrice dans des jardins d'enfants. On peut certes trouver aussi des hommes de même niveau exerçant des métiers de chauffeurs de taxi, de vendeurs..., mais la tendance serait plus forte chez les femmes, ce qui contribuerait à expliquer cette différence de revenu.

Comme on vient de le voir, l'émigration algérienne en Amérique du Nord présente plusieurs caractéristiques. Elle est relativement récente, mais s'accroît à un rythme rapide (en 2006, les États-Unis et le Canada ont reçu ensemble environ 3500 immigrants algériens à peu près également répartis). Cette immigration (choisie, surtout dans le cas du Canada) arrive avec un très haut niveau d'éducation et une expérience professionnelle appréciable; elle est composée presque à égalité entre les hommes et les femmes, et elle jouit d'un état de santé meilleur que celui des canadiens, selon une déclaration officielle de Santé Canada, l'organisme qui supervise le secteur de la santé. Cependant, son insertion professionnelle pose certains problèmes et soulève une controverse entre ceux qui mettent ces difficultés sur le compte de la qualité de la formation reçue dans le pays d'origine et ceux qui l'attribuent au protectionnisme des ordres professionnels canadiens. D'ailleurs, le gouvernement québécois, inquiet de constater le départ de ses immigrants vers d'autres provinces canadiennes et d'autres pays (voire des retours au pays d'origine), a demandé et obtenu, en mai 2006, de ses ordres

4 Ce problème serait à l'origine de nombreux divorces car les hommes acceptent mal la situation de rester à la maison pendant que leurs femmes travaillent. En tout cas, c'est l'explication qui est donnée par la plupart des participants à un débat sur ce problème organisé par le Centre Culturel Algérien en janvier 2005.

professionnels qu'ils assouplissent les conditions d'accès aux professions d'ingénieur, médecin, enseignant, pharmacien et dentiste.

1.3- La géographie de la diaspora

En ce qui concerne sa répartition géographique dans le pays d'accueil, aux États-Unis, elle est essentiellement installée à Boston et au Texas, mais beaucoup d'Algériens vivent aussi à Washington, à New-York ou à Los Angeles. Au Canada, elle est très majoritairement implantée, comme il a déjà été noté, au Québec (plus de 80%), plus précisément à Montréal, la métropole francophone de l'Amérique du Nord. Cependant, on ignore tout de son origine géographique en Algérie, sinon qu'elle est très diversifiée, avec probablement une surreprésentation de la Kabylie pour le Canada; notons que les québécois sont sensibles au discours berbériste, qui leur rappelle la condition faite à leur propre langue et à leur culture en Amérique du Nord.

Les ressources de la diaspora résident principalement dans des revenus salariés, même s'il existe de nombreux hommes et femmes d'affaire et des créateurs d'entreprise dans le domaine des nouvelles technologies, des commerçants, etc. Les algériens n'ont pas encore structuré un marché qui porte l'empreinte de leur communauté comme l'ont fait les libanais, les chinois, les grecs ou les italiens, dont l'immigration est bien plus ancienne, mais le système canadien encourage à aller dans cette direction, ce qui commence à se pratiquer dans certains quartiers de Montréal comme Côte des Neiges et la rue Jean Talon...

Ce sont d'ailleurs les efforts que cette diaspora entreprend pour s'organiser (ce qui veut dire, en Amérique du Nord, se communautariser) qui font que les autorités algériennes ont commencé à s'y intéresser, changeant sensiblement d'attitude à son égard.

2- Attitude des autorités algériennes à l'égard de la diaspora établie en Amérique du Nord

La question de l'émigration apparaît épisodiquement dans les discours politiques et médiatiques algériens. Cependant, il y eut deux périodes durant lesquelles une conjoncture particulière fit passer cette question sur le devant de la scène.

La première conjoncture fut celle du lancement des plans d'industrialisation dans les années 1970. Les gros besoins en main-d'œuvre qualifiée incitèrent le gouvernement algérien à mettre en place une politique d'incitation au *retour*. Prôner le retour des émigrés, s'expliquait, d'une part, par les besoins réels des projets d'industrialisation de l'époque et, d'autre part, par le fait que l'idée d'une contribution des émigrés à partir de leur pays d'accueil était alors complètement absente de la politique nationale algérienne de développement. En ce temps-là, l'émigration était perçue comme une perte nette pour le pays de départ dès lors que celui-ci avait besoin des qualifications que recèlent ses membres. Or, ce besoin était alors devenu réel; les entreprises étaient en quête de main-d'œuvre qualifiée, qu'elles formaient à grand frais et par milliers, tant en Algérie qu'à l'étranger. Cette situation avait incité les pouvoirs publics à mettre en place une politique de retour dite de « réinsertion des émigrés » dans le pays d'origine⁵. Bien entendu, cette politique ciblait en particulier les ouvriers qualifiés travaillant dans les entreprises françaises et européennes, l'Amérique du Nord comptant alors très peu d'Algériens. Malgré des campagnes de recrutement effectuées sur place en France, et un certain battage médiatique autour des perspectives proposées dans le pays d'origine, le résultat fut assez limité pour que le projet soit vite abandonné.

La deuxième conjoncture, créée par l'émigration scientifique et technique (particulièrement vers l'Amérique du Nord, mais aussi vers d'autres pays) a commencé durant les années 1980 et continue de nos jours. Parce qu'elle est à plus de 80% constituée de hauts diplômés, et parce qu'elle est partie pour

5 Khandriche, M., 1983, Développement et Réinsertion. L'Exemple de l'Émigration Algérienne. Alger : OPU.

s'installer définitivement dans le pays d'accueil, la diaspora nord-américaine est la cause principale du revirement politique de l'État algérien, qui est passé d'une politique fondée sur la perspective d'un retour définitif des émigrés à une politique ciblant leur mise à contribution à partir des pays d'accueil. On l'a noté, l'émigration algérienne en Amérique du Nord est essentiellement constituée d'ingénieurs et de scientifiques. Pour cette raison, les émigrés ont eu pendant longtemps une image négative, tant au sein de la classe politique que des médias et de l'opinion publique. Étant à l'origine en majorité constitués de boursiers du gouvernement qui ne rentraient pas à l'issue de leurs études, malgré un contrat les liant à l'Etat et à leur employeurs en Algérie, ils avaient plutôt mauvaise presse et étaient perçus généralement comme des « déserteurs », des gens qui ont « failli à leur devoir national »... Il n'y avait donc aucune politique orientée vers ce potentiel, dont le départ était alors largement compensé par le recrutement de « coopérants » étrangers. C'était le retour au pays ou rien, et bien sûr, il n'y eut effectivement rien pendant des années. Des poursuites judiciaires pour rupture de contrat et remboursement des frais de scolarité avaient même été envisagées, et mises à exécution par certaines entreprises comme la SONATRACH, mais sans être suivies d'effet.

Certains émigrés ont réagi à cette situation, mais c'était davantage pour des raisons sociales et morales, relevant de leur propre conscience. Des émigrés au Canada, fort rares au demeurant, remboursèrent leurs frais de scolarité⁶, sur une base volontaire plutôt que sous la pression des autorités algériennes, dont le discours était davantage destiné à l'opinion publique qu'une réelle volonté de sanctionner les émigrés.

Nouvelles dispositions à l'égard de l'émigration

Toutefois, cette situation a commencé à changer dès la fin des années 1980. Ce changement est d'abord venu d'une initiative de Djillali Liabès, ministre des universités et de la recherche scientifique, assassiné en 1993. Il fut le premier à appeler à cesser de culpabiliser la diaspora, à renoncer à exiger son retour définitif pour, au contraire, tenter de la faire contribuer au développement des universités et des entreprises à partir des pays où elle s'est installée. Passant à l'acte, il commandita au Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), dont il fut directeur, une étude sur la diaspora algérienne en Europe et en Amérique du Nord. Bien que cette étude n'ait pas dépassé le stade d'une pré enquête, à cause de l'instabilité politique et de l'insécurité qui s'est emparée du pays au cours de ces années, et surtout de l'assassinat de son commanditaire, ses résultats serviront plus tard à relancer le thème, devenu entre temps banal, de la contribution de la diaspora au développement.

Cette initiative, reprise par les médias, eut un retentissement considérable sur les attitudes tant sociales que politiques à l'égard de l'émigration. L'idée fondée sur un « retour » de la diaspora a subitement disparu de tous les discours. Plusieurs autres raisons sont, bien sûr, intervenues dans l'explication de ce revirement d'attitude : d'abord, avec la libéralisation, il y eut ce qu'on pourrait appeler une « rationalisation » du discours social et médiatique dès lors qu'il n'était plus obligé d'adhérer au discours politique ; ensuite, le flux migratoire était devenu, dans ces catégories socioprofessionnelles, trop important pour qu'on puisse continuer à le traiter comme un épiphénomène qui aurait concerné seulement quelques éléments « peu reconnaissants » envers la patrie; en troisième lieu, la dégradation de la situation sociopolitique est telle l'émigration est devenue une échappatoire admise par tous, et même les hommes politiques les plus en vue n'hésitent pas à l'emprunter dès qu'ils quittent les arcanes du sérail. L'émigré n'était plus perçu comme un « déserteur », mais comme quelqu'un qui a réussi à « s'en sortir », qu'on admire secrètement, et de plus en plus ouvertement.

Bref, « l'hémorragie » (terme qui revient souvent dans la presse) est telle qu'elle a fait réagir le Président de la République, qui a appelé à plusieurs reprises la diaspora nationale à s'impliquer dans le développement de l'université et de l'économie. Ses discours visent particulièrement les scientifiques

6 Lors d'une enquête effectuée en 1992 au Canada sur le thème de la diaspora scientifique algérienne à l'étranger, nous avons rencontré une des personnes ayant remboursé les frais engagés par l'État dans sa formation.

en raison de la grave crise d'encadrement, en termes qualitatifs, de l'enseignement supérieur (discours de Constantine d'avril 2006 à l'occasion de la « journée de la science »). « Nous appelons notre communauté à l'étranger, où qu'elle se trouve, à contribuer, avec les compatriotes dans le pays, aux projets d'urbanisme, de modernisation et d'investissements utiles générateurs de richesses à la fois scientifiques et matérielles », ajoutant, selon la presse qui a couvert l'événement, que l'Etat ne ménagera aucun effort « en vue de réunir les conditions idoines afin qu'elle ait sa véritable place dans son pays et qu'elle rejoigne les élites de l'Algérie, les édificateurs du projet de société dont nous rêvons tous.⁷ »

De son côté, le ministre de l'enseignement supérieur évoque le sujet presque à chacune de ses interventions publiques. Par exemple, dans une émission radiophonique datée du 20 mai 2006 reprise par les médias, il s'est d'abord félicité du « succès » que remportent les scientifiques algériens expatriés, preuve, selon lui, de la « qualité de la formation » dispensée par les universités algériennes. Il a aussi exprimé sa satisfaction quant à l'implication des scientifiques de la diaspora dans l'encadrement de l'université. Bien qu'il ait assimilé le « phénomène » de l'émigration des scientifiques à une « fuite des cerveaux », le ministre tire tout de même une fierté de ce que cette « fuite » soit une « preuve de qualité ». Le journaliste rapporte que « le ministre tire une fière chandelle à « ses collègues » expatriés qui reviennent régulièrement donner un coup de main en Algérie et à ceux qui ont choisi définitivement le retour au bercail. » (El Watan, 21 mai 2006)

À noter aussi que certaines institutions officielles (comme le Sénat) ou officieuses (comme le Conseil national économique et social) se sont aussi saisies de la question (CNES, 2003). En juin 2005, le Sénat a co-organisé avec l'Université d'Alger un colloque qui en dit long sur l'évolution des mentalités par rapport à la question de l'émigration scientifique; celle-ci est désormais de plus en plus désignée par l'expression de « mobilité scientifique internationale », comme pour la banaliser et bien signifier qu'elle relève de la normalité et qu'elle concerne au même degré tous les pays du monde. Ce colloque a d'ailleurs fait intervenir nombre d'universitaires locaux mais aussi de la diaspora, venus de plusieurs pays européens (France, Espagne, Belgique), mais aussi d'Amérique du Nord (Canada). Bien que son intitulé portait sur « la communauté nationale à l'étranger » de manière générale, les débats ont ciblé pour l'essentiel « l'émigration scientifique »⁸.

Comme le remarque aussi Labdelaoui (2005) un « regain d'intérêt pour les questions migratoires » s'est produit à la fin 2004 et en 2005, et se manifeste par la multiplication de « réunions d'experts, ateliers techniques et de séminaires scientifiques (...), avec la participation de nombreux secteurs impliqués directement ou indirectement dans la gestion des migrations : ministère des affaires étrangères, ministère de l'emploi et de la solidarité nationale, ministère du travail et de la sécurité sociale, ministère chargé de la communauté nationale à l'étranger, y compris le sénat, la centrale syndicale UGTA et le patronat. » Bref, la multiplication des acteurs impliqués et leur diversité montrent que la question de l'émigration et de sa contribution au développement du pays est devenue une affaire nationale.

Le changement de la politique de l'Algérie à l'égard de son émigration s'accompagne de nombreuses dispositions politiques et juridiques. Sur le plan politique, l'emploi de l'expression « communauté nationale à l'étranger », substituée à celle d'émigration, constitue une reconnaissance de la diaspora comme partie intégrante de la population algérienne quel que soit son statut dans le pays d'accueil. « Au sens du droit algérien, cette communauté est constituée de l'ensemble des ressortissants de nationalité algérienne, quel que soit leur lieu de naissance et quels que soient leurs liens juridiques avec le pays dans lequel ils vivent » (Hammouda, 2005). Comme le remarque cet auteur, cette reconnaissance « rend possible et envisageable une participation de l'émigration

7 El Moudjahid, 16 avril 2006.

8 Cf notre communication « les émigrants algériens à l'épreuve du modèle canadien »

autrement que par les voies traditionnelles consistant en l'envoi d'argent aux parents ou en la construction de maisons dans le village d'origine ».

Certes, cette reconnaissance pourrait avoir d'autres mobiles que celui d'une mise à contribution économique ou scientifique de la diaspora ; elle peut aussi, par exemple, avoir des mobiles politiques liés au besoin de contrôler une population de plus en plus importante et de plus en plus tentée de jouer un rôle dans la scène politique nationale, en tout cas, qui commence à exercer une certaine influence sur l'image que les pays d'accueil, États et sociétés, se font du régime politique algérien. Il n'était plus question de laisser cette population livrée aux opposants, surtout que, lors des élections, elle se montre généralement plutôt favorable aux partis d'opposition.

Pendant, malgré toutes ces mesures, la politique nationale à l'égard de l'émigration ne fait pas l'unanimité. On reproche au gouvernement son traitement des demandes de dispense des jeunes des obligations du service militaire, un des obstacles majeurs au retour des jeunes diplômés au pays, même en tant que vacanciers. Bien que l'exemption des jeunes étudiants de la diaspora ne soit pas officiellement déclarée (ce qui aurait eu pour résultat d'encourager ceux qui sont restés dans le pays à redoubler d'effort pour partir), la plupart des étudiants ont obtenu une dispense du service militaire (voir encadré 2).

On reproche également au gouvernement de ne pas faire assez pour inverser le sens des transferts de capitaux, lequel serait actuellement plutôt favorable au pays d'accueil. Ainsi, pour cet ancien ministre, « le pouvoir économique de l'émigration est quasi-inexistant. Quand certains de ses membres tentent d'investir au pays, forts de leur qualification, de leur savoir-faire et de leurs capitaux, ils font face à toutes les difficultés (...). Or, dans tout pays qui aspire à la modernité la diaspora a besoin de son pays d'origine et celui-ci a besoin d'elle. Jusque-là, les autorités algériennes n'ont guère mis en place les dispositifs modernes qui pourraient mobiliser utilement cette émigration.⁹ ».

Du côté de la diaspora, les mesures prises ont certainement réjoui et incité un grand nombre de ses membres à s'inscrire dans les consulats et ambassades nationales. Au Canada, les témoignages sont unanimes à reconnaître les changements intervenus au cours de ces dernières années, notamment au consulat général d'Algérie à Montréal, ville qui regroupe comme cela a été dit près de 75 % de la diaspora algérienne au Canada. Il arrive même que les autorités consulaires prennent à leurs frais le rapatriement des algériens démunis décédés au Canada, alors que la loi ne les y oblige pas, invitant et aidant les membres de la communauté à prendre une assurance à cet effet.

Malgré cela, ces mesures n'ont pour l'instant pas suscité des résultats importants en matière d'investissements dans le pays d'origine. Le principal obstacle qu'il reste à lever est le manque de confiance de la diaspora dans les institutions nationales. Ce déficit de confiance est dû moins aux institutions formelles en tant qu'ensemble de lois et de réglementations, qu'à certains comportements individuels et sociaux à l'égard de l'émigration. Par exemple, les entrepreneurs et les experts algériens de la diaspora, occupant une place de choix dans le marché international grâce à la qualité des produits et services qu'ils proposent, entendent être traités sur un pied d'égalité, en matière de rémunération et de conditions d'accueil, avec les étrangers qui établis en Algérie, ce qui est, selon eux, loin d'être le cas.

Les expatriés algériens justifient cette exigence par le fait qu'ils seraient plus « aptes » à réaliser le transfert de technologie que les étrangers, plus « impliqués » et plus « sincères »¹⁰. Un investisseur dans les nouvelles technologies nous a confié que ce qui rebute le plus les membres de la diaspora, c'est de se voir proposer, pour le même service, des rémunérations et des traitements bien inférieurs à ceux qui sont proposés aux étrangers. Ils se plaignent aussi d'être appelés à la dernière minute sans considération pour leurs obligations professionnelles et familiales quotidiennes et que, même lorsqu'ils se présentent bénévolement pour une conférence ou un colloque, on ne prévoit pour eux ni billet d'avion, ni réservation d'hôtel. Tout se passe, disent-ils, « comme si l'on avait rien d'autre à

9 Smaïl Goumeziane, ancien ministre, http://www.reseau-ipam.org/article.php?id_article=291. Consulté le 6 mai 2004.

10 Entretien avec un spécialiste expatrié en nouvelles technologies.

faire que d'attendre qu'on nous appelle » et si le gouvernement algérien « ne comprenait pas qu'ici, un voyage, cela se planifie sur une année... »

Encadré 2

« Les nouvelles mesures 19 circulaires viennent d'être signées pour faciliter l'intégration des émigrés dans leurs pays d'accueil et leur séjour en Algérie.

Très souvent, les représentations diplomatiques à l'étranger sont stigmatisées pour leur immobilisme et leur indifférence face à la détresse de compatriotes en difficulté. Afin de redorer leur blason, le ministère des Affaires étrangères vient de prendre une série de mesures renforçant leurs prérogatives en matière d'aide et de soutien aux Algériens établis dans leurs postes respectifs. Fruit d'un colloque des consuls, qui a eu lieu en décembre dernier à Alger, ces dispositions se sont matérialisées sous forme de circulaires, 19 au total qui comportent de nombreuses facilitations sur autant de questions que la délivrance des documents d'état civil, la kafala, le Service national, le rapatriement des dépouilles... "L'objectif principal est d'aider les Algériens établis à l'étranger dans leurs efforts d'intégration dans les sociétés dans lesquelles ils vivent et faciliter leurs séjours au pays", affirme M. Maghar, directeur général des affaires consulaires au département des affaires étrangères. Au cours d'une conférence de presse qu'il a animée hier au siège du ministère, il a avec le directeur chargé de la protection des Algériens à l'étranger, M. Hacène, fait l'énoncé des 19 circulaires en mettant l'accent sur une prise en charge effective et sérieuse des requêtes et des besoins exprimés. Faisant entorse à la réglementation en cours, il a été par exemple décidé de dispenser les enfants en voyage avec leurs mères d'une autorisation paternelle.

Afin de contenir le pouvoir abusif du père, les pouvoirs publics ont par ailleurs instruit les postes consulaires de la nécessité de veiller à ce que les documents de voyage de l'épouse et des enfants ne soient pas confisqués. Ceux-ci ne doivent plus, comme à l'accoutumée être enlevés à leurs propriétaires par les autorités du pays d'accueil, sous quelque prétexte que ce soit. S'agissant d'un autre volet relatif à l'adoption (la kafala), il a été ainsi convenu de simplifier la procédure et de raccourcir les délais en les ramenant à six mois au lieu de deux ans. Se risquant dans l'imbroglie du mariage mixte, les autorités s'engagent à apporter leur soutien au conjoint de nationalité algérienne en lui assurant le droit de visite et en l'aidant à obtenir le visa d'entrée dans le pays où séjournent ses enfants.

Sur un autre chapitre, à savoir la dispense des jeunes du Service national, une convention vient d'être signée entre les ministères des Affaires étrangères et la Défense nationale afin de résoudre les cas encore en suspens. Depuis quelque temps, les jeunes Algériens qui ne se sont pas acquittés du Service national, qu'ils soient résidents à l'étranger ou pas, ne sont plus soumis à l'obligation de présenter un sursis, ont rappelé les orateurs. En terme d'héritage de biens relevant d'un émigré, il a été convenu de mettre à contribution les services des APC afin de faciliter les liquidations de succession avant prescription. Au sujet du rapatriement des dépouilles, les banques et les sociétés d'assurance ont été mises à contribution afin de proposer aux personnes intéressées des assurances obsèques. Jusque-là, les frais de rapatriement des personnes décédées et sans ressources sont le fruit d'une quête, a assuré M. Maghar (...). *Journal Liberté*. 20/01/2003.

3- Les formes d'organisation de la diaspora algérienne en Amérique du Nord

Il est possible de résumer les efforts d'organisation de la diaspora algérienne en Amérique du Nord ainsi : échec de toutes les tentatives de mettre en place une association regroupant l'ensemble de la diaspora, mais succès incontestable des associations locales, qui existent en grand nombre dont certaines très actives.

Comme l'a remarqué un observateur, « deux visions différentes de l'organisation communautaire se confrontent », l'une qui croit au travail de proximité, aux organisations localisées et décentralisées, même si elles agissent à des niveaux qui touchent toutes les couches de la diaspora, et l'autre qui considère que les immigrants algériens doivent avoir une organisation qui les représente tous et qui est capable de défendre les intérêts de la communauté, voire de faire du lobbying au niveau des Etats des pays d'accueil. Ces deux visions s'affrontent à chaque fois qu'une tentative de mettre en place une structure unitaire voit le jour, la première mettant systématiquement la deuxième en échec.

3.1- Les associations unitaires : des structures controversées

En effet, des conflits ont surgi au sein de la communauté à chaque fois qu'il fut question de créer une organisation qui regrouperait tous les membres de la diaspora. Ce fut notamment le cas lors des deux grandes tentatives de mettre sur pieds une telle association.

La première tentative a porté sur la création de *La Maison Algérie*. Ce projet d'organisation unitaire souleva aussitôt une grande controverse, rapportée quasi intégralement par les médias d'Alger et ceux de la communauté installée à Montréal. Ces médias ont largement couvert les débats et ouvert leurs colonnes aux protagonistes. Pour certains observateurs, le projet *La Maison Algérie* n'a guère suscité l'intérêt de la communauté ; les tensions relatées par la presse n'expriment en fait que des conflits d'autorité qui ont lieu dans l'indifférence de la diaspora. Celle-ci continuait à agir au sein de ses organisations locales comme si de rien n'était, ainsi que le soulignait le correspondant du *Quotidien d'Oran* : « Elle (la diaspora) ne semble porter d'attention ni au projet, ni aux querelles qui l'entourent. Elle met ses énergies ailleurs. A Montréal, une campagne de financement s'organise pour soutenir les efforts de Sabrina Mecheri, jeune athlète de 19 ans qui représentera le Canada au championnat du monde de karaté traditionnel à Davos (Suisse) les 8 et 9 octobre prochain. A Québec, une autre campagne prend forme pour venir en aide à un compatriote détenu au centre d'Immigration Canada de Laval et menacé de déportation aujourd'hui. »

Pourtant, déplore le *Quotidien d'Oran*, « les besoins de la diaspora sont immenses. A ce jour, aucune étude, aussi élémentaire soit-elle, n'a été réalisée pour mieux connaître et comprendre la nature des difficultés du parcours migratoire de nos compatriotes dans leur nouvelle société d'accueil. » Le correspondant d'un autre journal ajoute : « C'est l'histoire d'une drôle de maison que celle de la *Maison d'Algérie* au Canada qui s'écroule déjà, ou presque, avant même que la première pelletée de terre ne soit donnée » (*El Watan*). Commentant cette situation, un observateur note qu'il s'agit bien d'un clivage au sein de la communauté, entre une diaspora préoccupée par le quotidien, cherchant à trouver des solutions aux problèmes concrets de tous les jours, et une « élite » politique et entrepreneuriale, qui veut voir plus « grand ».

Quelque temps après, une deuxième tentative de créer une nouvelle association unitaire, sous le nom de *Coopérative des Algériens en Amérique du Nord* (CAAN), est lancée par un autre groupe d'Algériens. L'argumentaire est presque le même : « Avec une communauté estimée à 60.000 membres sur le continent nord-américain, les Algériens n'ont toujours pas su monter un lobby efficace. (...) Entre les appels pressants du Président Bouteflika pour les Algériens établis aux États-Unis et au Canada à revenir en Algérie ou à y investir, et la sous représentation de la communauté algérienne en Amérique du Nord, un groupe d'Algériens, à leur tête Nacer Bouti, a décidé de lancer le projet ambitieux de réunir cette communauté sous la forme d'un lobby (...) fondé sur l'idée de communautarisme très répandu en Amérique du Nord. »

Cette association se fixe pour objectifs de « structurer de manière viable » une communauté dispersée, d'« améliorer la qualité de vie des Algériens d'Amérique du Nord, prendre en charge, faciliter l'intégration et orienter les nouveaux immigrants algériens en Amérique du Nord, financer le tissu associatif algérien, prendre en charge complètement les frais de rapatriement des compatriotes décédés en Amérique du Nord ou créer « une école académique pour les enfants » et « une maison culturelle algérienne ». La CAAN veut aussi examiner le problème posé par l'absence de liaison aérienne directe entre Montréal et Alger, mettre en place une agence bancaire spécifique et créer un « Conseil des Sages et spécialistes en la matière, au service des familles algériennes pour aider à la résolution et l'atténuation des conflits reliés au divorce, à la violence, à la délinquance ».

Cependant quelques jours seulement après, on pouvait lire dans les journaux des titres annonçant qu'« un vent de polémique souffle sur la *Coopérative des Algériens en Amérique du Nord* ». L'initiative est rejetée par les associations existantes des deux côtés des Grands Lacs. La première à avoir rejeté la nouvelle initiative est une association qui se trouve aux États-Unis, l'*Algerian American Association of Greater Washington* (AAAGW). Son président, Abdelrahmi Bessaha, s'est déclaré

« non intéressé par ce projet. » : « nous laissons le soin à ces personnes de voir très très très grand et de mettre en place ce que bon leur semble. Sans nous » (*Le Quotidien d'Oran*)

Pour l'AAAGW, l'expérience migratoire démontre que les grandes communautés établies depuis fort longtemps en Amérique du Nord, telles que les communautés italienne, indienne ou irlandaise, n'ont jamais eu la « prétention » de s'organiser en une structure unique à travers le Canada et les Etats-Unis. Face au « gigantisme » attribué à la démarche des initiateurs de la CAAN, les responsables de l'association préfèrent « poursuivre leur petit bonhomme de chemin de façon locale et pragmatique ». L'association fonctionne ainsi, selon son premier responsable, depuis sa création en 1991 dans l'Etat de Virginie.

Le président de l'AAAGW déplore également le manque de visibilité d'une démarche qui, pour l'instant, n'est qu'au stade d'initiative. « Au-delà des grands mots de globalisation et de mondialisation dont on se gargarise, il y a trois concepts-clés dans le langage contemporain qui manquent malheureusement dans la démarche (...). « Qui sont ces personnes qui veulent nous rassembler ? Qui les a mandatés ? Quel est leur bilan sur le plan de l'organisation de communautés au Canada ou aux Etats-Unis ? » On voit ici surgir les problèmes clés de la diaspora dans son rapport au pays d'origine : la représentativité, la transparence et la compétence.

Le deuxième rejet de l'initiative est venu des dirigeants du Centre culturel algérien (CCA), une association indépendante existant depuis 1999 à Montréal. A l'instar des dirigeants de l'*Algerian American Association of Greater Washington*, Ahmed Mahidjiba, le président de l'association montréalaise, rejette l'initiative de création de la CAAN. « Ce projet ne mérite pas notre attention et encore loin notre adhésion », écrit-il, à l'intention des membres de la communauté. Le dirigeant du CCA rejette l'affirmation selon laquelle il n'existerait pas de tissu associatif communautaire algérien en Amérique du Nord en général et au Canada en particulier. Il donne l'exemple de son organisme qui est « devenu, par ses nombreuses activités et le dévouement de ses bénévoles, le partenaire officiel du ministère de l'Immigration du Québec ». S'appuyant sur les mêmes arguments que l'AAAGW, il oppose le « gigantisme de la CAAN » au travail « quotidien et pragmatique » du CCA.

Bien qu'ils se disent conscients des limites de l'action menée et des défis que la communauté algérienne doit relever pour assurer une intégration progressive et durable des Algériens à tous les niveaux au Canada, les dirigeants du CCA affirment, pour autant, leur refus de devenir des « marchands de rêves ». Qualifiant l'initiative de « loterie », l'intégration est pour eux le résultat d'un travail « soutenu et sincère. » Le président du CCA relève dans ce contexte que les communautés les mieux intégrées dans la société d'accueil sont celles dont la présence au Québec et au Canada remonte au siècle dernier. « Parmi les communautés néo-québécoises, la communauté algérienne est certainement la plus dynamique, la plus audacieuse avec peu de moyens. Elle a aujourd'hui, un centre communautaire, des émissions radiophoniques et télévisuelles, un journal, plusieurs associations actives et plusieurs Algériennes et Algériens occupent des postes importants dans les compagnies les plus prestigieuses du Canada. » Selon ce responsable, la situation n'est peut-être pas rose, mais elle est loin d'être noire. « Soyons sérieux et fidèles au professionnalisme que nous revendiquons et qui est la principale raison de notre présence au Canada ; c'est ce qui fait de nous les gens les mieux placés pour savoir que toute réussite communautaire ou individuelle ne peut être que le fruit d'un travail assidu sur le terrain. »

L'initiative de création de la CAAN apparaît pour ceux qui effectuent un travail de proximité comme une utopie. « Les miracles n'existent plus et ceux qui y croient toujours risquent d'attendre bien longtemps avant de voir une communauté algérienne forte et bien implantée », estime le président du CCA. Bien qu'elle ait reçu aussi des appuis qui se sont même exprimés via les médias, « saluant l'initiative et l'assurant de leur soutien », la CAAN n'a pu obtenir l'adhésion des associations bien établies.

Deux raisons peuvent être évoquées pour expliquer l'échec des initiatives d'organisations unitaires. Il est possible que la première (mais non la plus importante raison) réside dans le fait que les algériens ne veulent pas « voir grand » comme l'affirment les associations locales. La deuxième est qu'ils sont

plus motivés par leur intégration à la société canadienne. Les membres de la communauté algérienne comptent parmi les immigrés qui adhèrent le moins au communautarisme et mettent plusieurs années à renoncer à l'idée assimilationniste pour se tourner vers leur communauté (Khelfaoui, 2005). Ils voient dans les associations unitaires une action plus politique qu'utile à leur insertion économique et sociale dans le pays d'accueil. Comme les initiateurs de ce type d'organisations sont généralement des personnes ayant des projets politiques ou économiques reliés à l'Algérie, ils sont soupçonnés de chercher à instrumentaliser la diaspora pour monter des affaires. Pour ces raisons, réelles ou imaginaires, les immigrés algériens se montrent très réservés face à de tels projets.

La troisième raison, souvent citée mais secondaire à notre avis, réside dans le fait que les algériens reproduisent les clivages de leur société d'origine. Des distinctions politiques, ethniques, entre religieux et laïcs, existent certes, mais elles sont beaucoup moins conflictuelles qu'en Algérie, comme on peut le voir dans les rencontres communautaires ou à travers les discussions qui ont lieu dans les nombreux forums Internet. D'ailleurs, il nous a été donné de constater que des personnes de toutes obédiences et appartenances ethniques cohabitent et participent aux activités au sein des mêmes associations.

3.2- Les associations locales et sectorielles : des structures prospères

En 1997, le directeur du journal communautaire *Alfa*, qui paraît à Montréal, regrettait dans la difficulté que rencontrent les algériens à s'organiser en communauté : « Au Canada, on parle de la communauté algérienne par commodité de langage. Si vous cherchiez cette communauté, vous ne la trouveriez pas. » (*Alfa*, mars 1997) Cette remarque, qui était vraie en 1997, ne l'est plus en 2006. S'il n'existe toujours pas d'organisation unitaire, les associations locales sont aujourd'hui nombreuses et, pour certaines d'entre elles, très actives. Prenant exemple sur le modèle communautaire des sociétés nord-américaines, la diaspora algérienne tend petit à petit à s'organiser autour d'objectifs concrets qui la concernent directement. La vie associative au niveau des villes et des groupes professionnels se développe en effet à un rythme accéléré ; les associations oeuvrent pour l'intégration de leurs membres, mais jouant aussi un rôle non négligeable dans la construction de ponts culturels entre le pays d'origine et le pays d'accueil.

Les premières associations sont nées aux États-Unis au cours des années 1980. Renforcées avec l'avènement d'Internet, elles ont été créées principalement par des étudiants et des scientifiques dans le but de communiquer entre eux et avec le pays d'accueil. La volonté de s'impliquer dans le développement des institutions scientifiques algériennes a également joué un rôle clé important dans la création de ces associations, comme nous l'avons constaté lors de l'enquête que nous avons effectuée en 1992, à l'exemple de l'association *Algerian scientists*. Ce type d'associations ouvrit la voie à d'autres organisations poursuivant d'autres objectifs, mais où l'implication dans le développement du pays d'origine est toujours présente, voire déterminante, comme l'*Alliance of Algerian American traders*, basée à Austin, au Texas. Il y eut ensuite la création d'associations dans différentes villes des États-Unis : *Algerian American Association of Houston*, *Algerian American Association of New England*, *Algerian American Association of Texas*, *Algerian American association of Northern California*, *Algerian Cultural Association in America (ACAA)*...

Le Texas et le Massachusetts sont parmi les destinations importantes, le premier pour ses industries pétrolières et le deuxième pour ses importations de gaz algérien. En 1999, s'est tenue à Boston la Convention des *Algerian Americans*, au cours de laquelle le sénateur Joseph Kennedy, présent à la convention, a noté dans son discours les liens historiques et économiques entre Boston et l'Algérie. (sources : <http://www.dfti.com/aaat/>)

Au Canada, à partir des années 1990, de nombreuses associations se sont créées, avec des objectifs divers et dans différents domaines : la culture, l'aide à l'intégration dans le pays d'accueil des nouveaux arrivants, ou l'entre aide en général. Le Répertoire des organismes ethnoculturels du Québec (Ministère des Relations avec les Citoyens et l'Immigration) et le site *Algeroweb*, fait par des membres

de la diaspora et dédié à la communauté, recensent un nombre important d'organismes communautaires, s'activant dans les champs de la culture, de la santé et des services sociaux, de la coopération internationale, des affaires et des médias. On peut citer l'Association des étudiants algériens au Canada, l'Association des professionnels et universitaires algériens au Canada, l'Association Tirrugza, l'Association Tafsut –le Rassemblement des Algériens du Québec, Regroupement des Algériens du Canada, le Centre Amazigh de Montréal, l'Association Pont Québec-Algérie, le Centre Culturel Algérien, le Rassemblement des Algériens Universitaires du Québec, l'Association Culturelle Amazighe à Ottawa-Hull (ACAOH), l'Association des Femmes Algériennes au Canada, l'Association Er-rissala, l'association Enfants d'Algérie, l'Association Tirrugza, l'Association Migrants Maghreb Canada (MMC), la Chambre de Commerce et d'Industrie Canado-Algérienne, l'Association Internationale pour la Fraternité Amazighe (AIFA), le Cercle des Familles Algériennes (CFA)...

Parmi ces associations, il y a par exemple à Montréal l'Association Enfants d'Algérie ou encore le Centre Culturel Algérien, organisme indépendant créé par de jeunes bénévoles algériens, qui organisent des rencontres non seulement entre les membres de la communauté pour la célébration des différentes manifestations religieuses, sportives ou culturelles, mais aussi entre les algériens et les autres communautés. Par exemple, le CCA organise plusieurs fois par an des événements destinés à promouvoir l'amitié entre la communauté algérienne et québécoise, des ateliers de formation de toute sorte animés par des bénévoles, des cours en techniques de recherche d'emploi, des conférences sur l'intégration des immigrants... Plusieurs expositions sont organisées annuellement par différentes associations dans le but principal de faire découvrir la culture algérienne au Québec. L'exposition « Vues d'Algérie », organisée par le Centre Culturel Algérien, en est à sa 5^{ème} année. Des objets d'artisanat ainsi que des spécialités culinaires sont offertes aux visiteurs.

Les organisations ayant vocation à s'impliquer dans le développement de la science en Algérie ne manquent pas : on compte, par exemple, des regroupements pluridisciplinaires comme le Rassemblement des Algériens Universitaires du Québec (RAUQ), et de nombreux clubs spécialisés comme Club des Professionnels de l'Aéronautique, animé par un ingénieur de l'avionneur canadien Bombardier, qui a réussi à tisser beaucoup de liens avec l'école de l'aéronautique de Blida, mais des liens, avoue-t-il avec regret, « sans cesse recommencés » en raison de l'instabilité des dirigeants de cette école.

Au plan associatif, il est donc possible de distinguer entre les tentatives, nombreuses mais difficiles à faire aboutir, de créer des organisations unitaires, et la floraison des associations qui n'ont pas de vocation rassembleuse, mais qui sont très nombreuses et pour certaines d'entre elles très actives sur le terrain. Ces dernières activent généralement tant au plan de l'insertion des immigrés dans le pays d'accueil qu'au plan de l'implication dans le pays d'accueil.

4-Les liens de la diaspora et de ses enfants avec l'Algérie

On ne peut faire une évaluation juste des liens des émigrés algériens avec leur pays d'origine sans prendre en compte un fait qui revient dans tous leurs discours, qu'ils soient tenus lors d'enquêtes ou de sondages formels, ou dans les nombreux forums Internet. Les émigrés sont extrêmement sensibles à la qualité de la gouvernance dans leurs pays d'origine ; il ressort de ce discours qu'un apport franc et massif de la diaspora ne se produira que si sont réunies les conditions de transparence, de primauté de la compétence sur les allégeances, de fin de l'arbitraire, et bien d'autres arguments de ce genre Dans l'immense majorité des cas, ils renvoient l'interlocuteur à cette question dès qu'ils abordent la problématique de l'apport de la diaspora au pays d'origine. Cette question passionne les débats à un tel point qu'elle rend difficile toute discussion sereine sur le sujet.

En fait beaucoup justifient leur migration par la nature de la gouvernance, et rétorquent que « s'il était possible de faire quelque chose pour le pays, les gens n'auraient tout simplement pas émigré ». En effet, tout se passe comme si le rapport des algériens établis en Amérique du Nord avec leur pays

d'origine demeurerait très influencé par les conditions mêmes qui ont été à l'origine de la migration de la plupart d'entre eux.

Cependant, tout indique que la diaspora est capable de maîtriser ses rancœurs et même de les « canaliser en force de proposition », comme cela a été exprimé par des scientifiques lors de nombreuses interventions dans les médias, et de contribuer efficacement au développement économique et à la revitalisation des institutions scientifiques et culturelles. Il faudrait pour cela que soit entrepris dans le pays d'origine un effort d'ouverture, tant au niveau politique qu'au niveau de certains groupes sociaux qui voient dans la diaspora un compétiteur indésirable. On peut citer en exemple la levée de boucliers au sein des universitaires lorsque le gouvernement a proposé d'offrir aux scientifiques algériens établis à l'étranger une rémunération exceptionnelle s'ils acceptent de venir travailler en Algérie.

Dans les faits, la diaspora donne souvent l'impression qu'elle se sent indésirable et surtout qu'il est difficile de faire quelque chose en Algérie. Le cas d'un professeur algérien établi aux États-Unis que les autorités algériennes avaient réussi à empêcher de s'exprimer dans un colloque scientifique aux États-Unis mêmes, a circulé via le web et les listes d'envoi dans toute la diaspora nord-américaine, portant un grave préjudice à ceux qui soutiennent l'idée qu'il est possible pour la diaspora scientifique de s'impliquer dans son pays d'origine.¹¹

Cela étant, la diaspora entretient des liens sentimentaux très forts avec son pays d'origine. Ces liens se manifestent tant par des actions concrètes de solidarité comme lors du tremblement de terre qui a frappé la région de Boumerdès le 21 mai 2003, que par des aides nombreuses et variées, comme l'envoi de livres aux bibliothèques. Beaucoup de personnes hautement qualifiées qui ont émigré par la force des choses à un âge avancé, comptent, « si la situation en Algérie redevient normale » y retourner pour y passer leur retraite. Même si ce genre de projets, présents dans le discours de beaucoup de gens, peut n'être que l'expression d'une nostalgie, il n'en exprime pas moins un fort attachement au pays d'origine.

Par contre, les enfants de la diaspora seront plus enclins à chercher une intégration définitive dans le pays d'accueil de leurs parents qui pour eux représente leur pays, tout court. Ceux-là n'envisagent en aucun cas le retour, qui n'a pas de signification pour eux. D'ailleurs, la politique d'immigration du Canada table surtout sur les enfants, comme semble l'indiquer le fait que les requérants à l'émigration, père ou mère, ne sont jamais acceptés sans leur famille.

Cependant comme la société nord-américaine est une société fondée sur le communautarisme, les enfants de la diaspora développent un fort sentiment d'appartenance à la communauté, d'ailleurs probablement plus que leurs parents, lesquels, pour la plupart imprégnés d'une culture « universalisante » à la française, sont relativement peu enclins au communautarisme. Par exemple, à Montréal, les Algériens comptent parmi ceux dont les habitations sont les plus dispersés alors que la ville est une mosaïque de quartiers ethniques : italiens, haïtiens, libanais, chinois, sikhs... Cependant, ce phénomène est lié à la nature récente de l'immigration algérienne, qui n'a pas encore tout à fait intégré les normes et valeurs de la société nord-américaine.

Parce qu'ils fréquentent les écoles et que celles-ci reflètent parfaitement la diversité et les hiérarchies de la société, les jeunes découvrent et apprennent à comprendre plus rapidement la société canadienne, et de ce fait, l'identification à leur communauté est pour eux évidente. Cette identification

11 Voici l'information en question « Mohamed Akacem, professeur à l'université du Colorado, a été invité par le US Department of Energy à donner une conférence dans le cadre de la rencontre sur le gaz naturel, organisée conjointement par les ministères américain et algérien de l'Énergie, à Washington, les 6 et 7 novembre 2002. Avant la rencontre, le ministère américain a informé le chercheur algérien qu'il ne pouvait donner sa communication. Motif invoqué : le ministère de l'Énergie algérien s'y oppose. On sait que M. Akacem avait publié dans le Journal of Energy and Economic Development un article sur "La politique algérienne du pétrole" où il critiquait l'éviction du PDG de la Sonatrach et le fait que le ministre soit en même temps à la tête de la société des hydrocarbures.

communautaire s'étend bien entendu au pays d'origine des parents; elle se remarque clairement dans le soutien inconditionnel des équipes nationales de sport dans les compétitions internationales, même si ce soutien est accordé de la même façon aux sportifs du pays d'accueil. Par exemple, les contre performances de l'équipe de football (soccer en Amérique du Nord) algérienne ces dernières années sont une source de frustration chez les jeunes algériens de la diaspora.

Plus concrètement, les liens que la diaspora développe avec le pays d'origine sont variés. Les plus importants sont les liens familiaux; ces liens deviennent dans beaucoup de cas encore plus importants qu'avant l'émigration. Le fait est que beaucoup de migrants sont constitués de familles « modernes », avec un couple instruit, de niveau universitaire voire post-universitaire, de culture généralement francophone, avec des enfants qui s'exprimaient souvent en français avant même d'émigrer.¹² Dans le pays d'origine, ces familles entretiennent généralement des liens distanciés avec la famille élargie (les grands parents, les oncles et tantes, les cousins et cousines...), et c'est souvent avec l'émigration qu'ils redécouvrent cette parenté. En ce sens, il est possible d'affirmer que l'émigration consolide les liens avec la famille élargie. « Loin des yeux, loin du cœur » est un adage qui ne semble pas toujours vrai, du moins dans ce cas. Ces liens s'entretiennent maintenant plus facilement avec le courrier électronique, la webcam, le *chat*, l'envoi de photos numériques via le web... Seul le décalage horaire perturbe un peu la densité des échanges. Les principaux usages d'Internet chez la diaspora algérienne (en dehors de son utilisation à des fins professionnelles) sont la lecture des journaux algériens, surtout les journaux indépendants, et l'entretien de liens avec la famille et les amis restés dans le pays via les outils qui viennent d'être cités.

Les membres de la diaspora algérienne en Amérique du Nord entretiennent également des liens importants avec leurs anciens collègues de travail et leurs amis du voisinage. Ces liens sont certes plus distanciés que les liens familiaux, mais ils existent de manière significative et montrent que les émigrés souhaitent garder le contact et demeurer informés de leurs anciens monde du travail et vie quartier. Les femmes sont par exemple en relation constante avec leurs anciennes collègues et voisines, par le téléphone (relativement peu cher à partir du Canada, grâce à un système d'abonnement pour une destination précise) et surtout par Internet. Ceci vaut aussi pour les jeunes récemment émigrés qui ont laissé leurs camarades d'école ou de quartier dans le pays d'origine.

Pendant les fêtes, les familles de part et d'autre de l'Océan Atlantique sont pratiquement « réunies ensemble », surtout lorsque, du côté algérien, l'équipement informatique (un ordinateur connecté à Internet), est disponible. Certaines familles en Algérie s'équipent d'ailleurs principalement à cette fin, car cela réduit presque à zéro le coût des communications tout en les améliorant considérablement. Du côté de la diaspora, presque toutes les familles sont équipées, et Internet est de toutes les façons, au Canada, disponible gratuitement dans de nombreux centres communautaires et bibliothèques de quartiers. Ainsi les technologies de l'information et de la communication ont transformé considérablement les relations entre l'émigration et la famille, les anciens collègues et voisins restés dans le pays d'origine, ainsi qu'avec le pays lui-même grâce à la lecture des journaux algériens via Internet, à la télévision via le satellite. La situation n'a plus grand-chose de commun avec celle d'il y a seulement dix ans. Le « village planétaire » que le sociologue canadien Marshall McLuhan prévoyait dès les années 1960 a quelque chose de réel ici.

12 D'ailleurs, dans les milieux communautaires, les algériens passent pour ceux qui maîtrisent le mieux la langue de Voltaire; ils en tirent une grande fierté, mais se plaignent en même temps d'être « prisonniers de cette langue » et de souffrir professionnellement et socialement de leur méconnaissance quasi généralisée de la langue de Shakespeare, indispensable à toute bonne carrière au Canada, y compris à Montréal, que ses habitants se plaisent à appeler la « capitale nord-américaine de la francophonie. »

5- Les apports de la diaspora algérienne au pays d'origine

Compte tenu de son profil professionnel, le principal apport de l'émigration algérienne d'Amérique du Nord au pays d'origine réside dans le domaine scientifique et technologique, que cela porte sur un appui aux universités ou un partenariat technologique avec les entreprises, un partenariat qui aurait aussi le sens de transfert de technologies.

5.1- Le domaine des universités et centres de recherche

Depuis l'initiative de Djillali Liabès, plusieurs rencontres regroupant de nombreux universitaires nationaux et étrangers ont eu lieu à Alger. Retenons celle qui s'est déroulée à l'occasion du *Forum des scientifiques algériens résidants à l'étranger*, organisé en août 1994. Pour les organisateurs, « le principal objectif de cette rencontre [était] de nouer des liens multiformes entre les scientifiques algériens et leurs homologues de la diaspora dans l'objectif d'échange et de communication dans le domaine des études et de la recherche et de faire intéresser par ce biais les non résidents au développement de leur pays ».

Voyant alors grand, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique prévoyait de faire venir des quatre coins du monde des dizaines des scientifiques établis à l'étranger. Les ambassades algériennes ont été sommées de tout faire pour identifier et signaler aux organisateurs les chercheurs et professeurs établis dans les pays où elles sont accréditées. Le réseau Internet a été également mis à contribution, notamment à travers le site Algerianet. La liste des scientifiques expatriés susceptibles de faire l'objet d'une invitation à participer au forum comporte 256 personnes, en majorité des universitaires et des chercheurs de haut niveau ou des directeurs d'institutions de recherche. Finalement, 69 scientifiques renommés ont été officiellement invités ; 55 d'entre eux ont confirmé leur acceptation, et 41 ont effectivement fait le voyage et participé au forum.

Dans cette opération, les Etats-Unis d'Amérique ont été particulièrement ciblés puisque plus près de 60% des invitations ont été dirigées vers ce pays (41 sur 69). Deux raisons peuvent expliquer ce choix : d'abord, jusqu'au début des années 1990, les États-Unis passaient dans l'opinion publique et même experte pour être le pays qui a le plus bénéficié de l'émigration scientifique. Les trois autres grands pays d'émigration, la France, le Canada et l'Angleterre, faisaient l'objet d'une autre représentation. La France était encore associée à l'émigration des travailleurs manuels, malgré le grand nombre de scientifiques et d'ingénieurs qui s'y établirent dès les années 1980. Le Canada et l'Angleterre ne passaient pas encore pour des pays attirant un grand nombre de scientifiques. La deuxième raison relève aussi d'une croyance publique largement répandue, celle de la supériorité et de l'efficacité scientifique nord-américaine.

On remarque au passage que ce choix, fait par une institution étatique, en l'occurrence le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, est fondé dans les deux cas, non sur une étude de la réalité de l'émigration scientifique, mais plutôt sur des croyances qui relèvent de l'imaginaire et de présupposés populaires. Le tableau suivant indique la répartition par pays des participants :

Tableau 7 : Effectifs de scientifiques prévus et effectivement arrivés, par pays

Pays de provenance	Effectifs invités	Effectifs confirmés	Effectifs arrivés
États-Unis	41	33	18
France	13	11	14
Canada	04	04	03
Italie	01	00	00
Grande Bretagne	03	01	01
Emirats Arabes Unis	05	05	01
Japon	02	01	01
Côte d'Ivoire	00	00	01
Mauritanie	00	00	01
Belgique	00	00	01
TOTAL	69	55	41

Source : Revue AGSet, Association Algérienne de Génie Parasismique, N°9 Juin 1996.

Observons que trois chercheurs sont venus, d'après ces sources, de Côte d'Ivoire, de Mauritanie et de Belgique sans même qu'ils n'aient été invités ; peut-être étaient-ils en vacances en Algérie puisque le forum a eu lieu durant le mois d'août. Compte tenu des multiples griefs que les chercheurs expriment habituellement à l'encontre des modes de gestion de la science en Algérie¹³, qu'ils tiennent pour principale cause de leur expatriation, cette participation montre l'attachement des scientifiques de la diaspora à leur pays d'origine, et leur volonté de contribuer à son développement « pour peu que le système en place le permette » comme ils le répètent inlassablement. Les scientifiques de la diaspora plaident depuis plusieurs années « pour la mise en place d'un réseau international qui prendrait en charge les experts et les compétences qui se trouvent à l'étranger. », mais qu'ils conditionnent à la nécessité de « mettre en fin à la bureaucratie et d'instaurer des méthodes administratives plus souples si l'on veut mettre un terme à la fuite des cerveaux »¹⁴

Organisé à grands moyens financiers et médiatiques, ce forum devait réconcilier l'Algérie avec ses scientifiques expatriés et mettre en place des mécanismes permettant leur contribution au développement scientifique national. L'objectif n'était pas tant de les inciter à revenir au pays comme cela se faisait dans le passé, mais de les faire participer à distance à son développement. Les pouvoirs publics ont ainsi rejoint le vœu de ces scientifiques, qui ont toujours récusé les accusations « d'abandon » du pays, et affirmé leurs dispositions à collaborer à son développement scientifique. Comme d'habitude, ce forum a produit beaucoup de discours, formulé un nombre considérable de vœux, fait un culte à la gloire de la science, mais il resta, comme tous les autres, sans lendemain ou presque, car il se conclut tout de même par la création d'une association devant faire le lien entre les deux communautés. Cette association, dénommée ALASCO (*Algerian Association for Scientific*

13 Cf Khelfaoui, Hocine, 1999, « Émigration des scientifiques : effets sur la structuration du champ scientifique algérien », édité sur CD-ROM, IRD, Paris.

14 Bachir Halimi, entrepreneur établi au Canada, président d'Excendia.com. Cité par La Dépêche de Kabylie, 22/5/2006. "La diaspora algérienne au service du développement des NTIC en Algérie" Intervention à la journée d'étude organisée sur les TIC par l'EEPAD le 21/5/06.

Cooperation), devait dynamiser la coopération entre les scientifiques algériens et leurs collègues résidant à l'étranger.

Cette association s'est assignée plusieurs objectifs, pour le moins ambitieux comme on peut le constater ci-après :

- - concertation multiforme et promotion des échanges et de la coopération entre scientifiques algériens en activité en Algérie ou à l'étranger ;
- - contribution à la mise en place d'une politique nationale permettant la stabilisation des scientifiques algériens exerçant en Algérie et la réinsertion de ceux établis à l'étranger ;
- - promotion des échanges d'informations et de documentation dans les domaines scientifiques et techniques à travers des réseaux appropriés ;
- - contribution à la promotion d'un système d'innovation et d'invention.
- - réalisation d'une base de données des compétences scientifiques algériennes, qu'elles soient résidentes en Algérie ou établies à l'étranger.

Malgré le manque de moyens et d'appui politique, nécessaires pour tisser et renforcer les liens de coopération avec les scientifiques expatriés, l'ALASCO a pu animer quelques rencontres au niveau national, et susciter des débats entre chercheurs. Elle organisa ainsi une « journée d'information sur les sociétés savantes et les associations scientifiques et techniques » le 18 avril 1995. Cette rencontre, moins protocolaire que celle qui avait été à l'origine de l'ALASCO, fut l'occasion pour les chercheurs locaux d'adresser des critiques acerbes à l'encontre des pouvoirs publics et de leurs attitudes envers « la recherche et les scientifiques, l'élite et sa place dans la société ».

S'appuyant sur ce qui se fait à l'étranger, ils ont revendiqué « une politique nationale cohérente » de recherche scientifique, soutenant que « le problème de la recherche en Algérie n'est ni un problème de qualité, ni un problème de compétence, mais un problème de vision et de stratégie ». Pour les chercheurs locaux, tel qu'exprimé par un de leurs médias, l'État n'a pas à s'occuper de la manière dont les scientifiques doivent collaborer ensemble, il doit plutôt mettre en place une politique capable de consolider la place de la recherche dans les activités économiques et sociales. La collaboration avec la diaspora est certes souhaitable, soutiennent-ils, mais elle ne peut se fonder que sur « des volontés individuelles », sous-entendre que l'administration ne s'en mêle pas, le rôle de l'Etat doit se manifester uniquement à travers « une réelle volonté (...) d'asseoir la recherche dans le pays »¹⁵, comme cela se fait ailleurs. « Le problème, affirment-ils, est que le premier (l'État régulateur) est un vœu et un horizon qui recule au fur et à mesure qu'on avance, alors que le second (l'État interventionniste) est bien une réalité. »

Cette position des chercheurs locaux rejoint assez bien celle des chercheurs établis au Canada et aux Etats-Unis. Lors de l'enquête que nous avons effectuée en 1992 dans ces deux pays, les scientifiques interrogés avaient unanimement dénoncé l'interventionnisme de l'État dans le milieu universitaire et posé comme condition au succès de toute contribution efficace de la diaspora, le retrait de l'Etat du champ scientifique, retrait qu'ils prennent généralement le soin de distinguer du soutien financier. Le refus de « l'ingérence bureaucratique », qu'ils considèrent souvent comme étant à l'origine de leur « exil », est une constante chez les scientifiques de la diaspora. L'apport des participants de l'émigration, notamment canadienne, a été sur ce point de faire comprendre, suivant l'exemple de ce pays, qu'un État régulant et finançant en grande partie la recherche, sans pour autant être interventionniste, est possible. De ce fait, et sans être le seul facteur déterminant, les scientifiques de la diaspora ont au moins lancé un débat sur le rôle de l'État dans la construction de ce qu'on pourrait appeler par commodité de langage, une « science nationale ».

¹⁵ Rapporté par le Bulletin d'information de l'AGSet, N°9, juin 1996

La diaspora a aussi joué un rôle non négligeable, durant cette période des années 1990, dans l'émergence d'un mouvement associatif défendant l'idée de ne pas attendre que l'État vienne de lui-même aider les chercheurs, et que ceux-ci doivent être eux-mêmes suffisamment forts et organisés pour défendre leur profession. Dès sa création, le syndicat des chercheurs permanents annonça ses préférences, largement inspirées de ces débats : « l'expérience internationale en matière de gestion de la recherche scientifique milite en faveur de formules de type ex-ONRS organe central permanent de réflexion et de concertation pour l'élaboration, l'actualisation et la mise en œuvre d'un programme national de recherche. Par contre, l'expérience nationale nous instruit sur le fait que des modèles appliqués avec succès dans des pays développés sont dévoyés par excès de bureaucratisation et deviennent donc des entraves au double plan financier et scientifique ». En citant l'exemple de l'ONRS¹⁶, les chercheurs signifient que ce qui est en cause, ce ne sont pas les institutions, mais leur fonctionnement, leur « dévoiement bureaucratique ». Lors de la « Journée d'information sur les sociétés savantes et les associations scientifiques » organisée par l'ALASCO, les chercheurs ont suggéré la création d'une « Maison de la Science » pour accueillir les associations, pallier le problème des locaux et de la dispersion des chercheurs, et mettre en commun les moyens. Pendant quelques années, l'ALASCO éditait un « bulletin » d'informations qui paraissait avec plus ou moins de régularité.

Des actions concrètes

Depuis ces initiatives, certains chercheurs de la diaspora ont acquis une notoriété qui dépasse les frontières de la communauté scientifique. Par exemple, tous les Algériens ont entendu parler, par médias interposés, des « prouesses » réalisées par la diaspora scientifique en Amérique du Nord et de comment elle répond à l'appel du pays pour s'impliquer dans des activités d'animation et d'encadrement scientifique. Des noms comme Kamel Youcef Toumi, chercheur au MIT, Zoheir Bouker, manager au sein de Boing, Mohamed Sidi Said, haut dirigeant du groupe pharmaceutique Pfizer ou encore Elias Zerhouni¹⁷, directeur des Instituts nationaux de la santé (*National Institutes of Health*), poste nommé par le Président des Etats-Unis en personne, sont connus du grand public. Il apprend ainsi que même *Wall Street* compte des algériens parmi ses experts, par exemple Mourad Ouazi. Toutes ces personnalités sont souvent invitées par des institutions scientifiques algériennes et elles refusent rarement d'y répondre positivement malgré leurs obligations professionnelles et familiales dans le pays d'accueil.

Ces rencontres ont permis de nombreuses prises de contacts formelles et informelles et la création de plusieurs associations devant relier les chercheurs algériens établis à l'étranger à leurs homologues en Algérie. On ignore ce que sont devenus les liens informels et les résultats qu'ils auraient pu donner, aucune étude n'ayant été faite sur le sujet ; on sait seulement que des chercheurs ont gardé le contact, mais on ne sait pas ce que ces contacts ont donné au plan de la collaboration scientifique.

Comme l'État agit par soubresauts successifs plutôt que par une action soutenue dans le temps, la question de l'apport de la diaspora scientifique a cessé d'être à l'ordre du jour quelque temps à peine après le *Forum des scientifiques algériens résidant à l'étranger* d'août 1994. Cependant, les contacts et les relations professionnelles se sont plus ou moins maintenus entre quelques scientifiques de part et d'autre des frontières. Ce développement se faisait dans les deux sens, car si les universités et des centres de recherche ne sont plus tout à fait réticents à recevoir les scientifiques de la diaspora, ces derniers n'hésitent pas non plus dès que les conditions le permettent à inviter des universitaires du pays à participer à des colloques, à suivre des séjours de perfectionnement ou à intégrer des projets de recherche conçus dans les pays d'immigration.

16 L'Office National de la Recherche Scientifique (ONRS) est le premier organisme algérien, créé au début des années 1970, pour organiser et gérer la recherche scientifique.

17 Elias Zerhouni s'est vu décerner récemment le titre de docteur honoris causa par l'Université d'Alger (cf. encadré 3).

Évidemment, cette collaboration n'atteint pas le niveau de celle avec la diaspora établie en France, qui a pris une ampleur considérable au cours des dernières années, mais elle se développe et ne cesse de prendre de l'importance, même si son volume et son contenu réel restent méconnus faute de données et d'études disponibles. Les échanges se sont particulièrement amplifiés avec l'avènement du réseau Internet et de ses différents outils de communication, comme le mail, les listes d'envoi..., qui ont aboli le temps, au moins en ce qui concerne les échanges à distance. Cependant, comparée avec les autres pays maghrébins, cette collaboration reste faible ; un tour dans le site des différentes universités et écoles canadiennes montrent qu'elles ont peu de conventions avec leurs homologues algériennes, par comparaison avec le Maroc et la Tunisie.

Au-delà des discours et des débats évoqués ci-dessus, les liens réels de l'université algérienne avec la diaspora ont été freinés durant les années 1990 par l'insécurité, qui a aussi considérablement accru les flux migratoires vers l'Amérique du Nord, en particulier vers le Canada. Avant cette période, on avait même assisté au cours des années 1980 à un début de « *reverse brain drain* », en tout cas, au retour d'un certain nombre de scientifiques ayant suivi leur formation à l'étranger, qu'ils aient été envoyés ou non par le gouvernement algérien. Bien qu'il fût de courte durée, puisque la presque totalité des personnes sont reparties une deuxième fois (Khelifaoui, 1999) dans le pays de leur premier accueil où ils avaient tissé des liens personnels et professionnels, ce retour a eu des effets importants sur le système scientifique du pays d'origine.

Comme cela a été mentionné plus haut, le discours politique sur la diaspora a été relancé ces dernières années, avec l'espoir que les scientifiques émigrés contribuent à la relance du système universitaire et de recherche, qui vit une grave crise de sous-encadrement (Khelifaoui, 2006). Le ministère en charge du secteur a pris des dispositions réglementaires pour organiser la participation des enseignants algériens établis à l'étranger à l'encadrement des étudiants des universités algériennes. Des annonces à cet effet ont été diffusées au cours de l'année 2004 au sein même de la diaspora d'Amérique du Nord, via les ambassades et les consulats.

Aux États-Unis, les scientifiques de la diaspora auraient joué un rôle important dans la concrétisation d'un accord de coopération couvrant les domaines de la science et des technologies, signé à Alger le 19 janvier 2006 par l'Ambassadrice des États-Unis et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique¹⁸. En tout cas, leur présence était dans tous les esprits puisque l'ambassadrice s'est explicitement référée à l'exemple de Élias Zerhouni, et aux projets qui lient ce professeur, directeur du *National Institutes of Health*, au système de santé algérien. Élias Zerhouni a développé plusieurs projets portant sur les problèmes de natalité, une stratégie de lutte contre le SIDA élaborée à l'échelle du monde arabe et un programme de formation au bénéfice de spécialistes algériens dans des domaines pointus comme la production de vaccins, l'informatique médicale ou les biotechnologies¹⁹.

Du côté canadien, le gouvernement algérien a mis en place avec le gouvernement provincial du Québec un important accord cadre pour le développement de la coopération scientifique. La présence en force de la diaspora algérienne dans ce pays est déterminante dans la décision du Québec de signer un tel partenariat qui prévoit des programmes de recherche co-financés dans des domaines prioritaires choisis par la partie algérienne. Appelé Pôle Universitaire et de Recherche Algéro-Québécois (PURAQ), le programme pour 2006-2009 propose de développer le partenariat dans les cinq domaines de recherche suivant :

- Eau, Environnement, Biotechnologies, Développement durable, Énergies renouvelables;

18 Cet accord porte « notamment sur la santé, l'environnement, la météorologie, la sismologie, les domaines maritimes, l'agriculture et l'agronomie, les biotechnologies, les technologies de l'information et de la communication, l'espace, l'éducation, les énergies nouvelles, le développement durable et bien d'autres champs d'activité qu'il appartient aux deux communautés scientifiques de définir d'un commun accord. » In Yasmine Ferroukhi - La Tribune : http://actualite.el-annabi.com/article.php?id_article=380

19 Ibid.

- Automatique, Génie Électrique, Électronique;
- Administration, Gestion, Commerce;
- Technologies de l'Information et de la Communication;
- Santé²⁰

Durant les années 1980 et surtout 1990, l'université a connu une évolution importante, due à un changement de valeurs et de comportements. Par le biais des échanges scientifiques internationaux et, surtout, des scientifiques algériens établis à l'étranger, elle a vu naître en son sein une autre vision de l'enseignement et de la recherche, inspirée des évolutions récentes du savoir et de son usage à des fins technologique. L'enseignement pratique et la recherche empirique, qui étaient pendant longtemps relégués au profit des tendances à l'académisme (Khelfaoui, 2000), valeur dominante au sein du système scientifique algérien, s'en trouvent revalorisés. Grâce aux initiatives d'individus imprégnés de ces nouvelles valeurs, la « pratique » et l'« expérimentation » prennent désormais une place importante dans les comportements professionnels. Un professeur ne dédaigne plus de consacrer davantage de temps dans un laboratoire que dans la préparation des prestations *ex cathedra*. Les relations avec les entreprises connaissent un regain d'intérêt perceptible, notamment à travers la réhabilitation des stages d'étudiants et les prestations de services mutuelles.

5.2- L'apport de la diaspora aux entreprises

Les scientifiques établis à l'étranger ont contribué aux activités des universités et de certaines entreprises algériennes (comme l'entreprise pétrolière SONATRACH, l'entreprise pharmaceutique SAIDAL, par exemple), leur permettant au moins d'être en contact direct avec la technologie et la science internationales. Sur ce plan, les entrepreneurs de la diaspora mettent l'accent sur la nécessité de connecter les trois processus de recherche-développement, de production et de valorisation. C'est en ayant fait le constat des clivages existant entre ces trois niveaux que les entrepreneurs de la « diaspora » ont appelé les pouvoirs publics à changer de stratégie et à investir dans des programmes d'innovation, notamment dans la mise en place d'un Programme national de développement de logiciels, qui ciblent des besoins futurs plutôt qu'actuels, déjà pris en charge par le marché international.

De façon inattendue, c'est dans le domaine qui concerne plus étroitement l'entreprise économique que l'intervention des scientifiques et experts expatriés a été la plus visible. Pour étayer ce propos, nous allons nous appuyer sur trois secteurs d'activité : celui des hydrocarbures, celui des technologies de l'information et de la communication et celui de la gestion des ressources humaines.

Les hydrocarbures

L'entreprise pétrolière SONATRACH, notamment sa Direction Centrale de la Recherche et son Centre de Recherche-Développement (CRD-SONATRACH), compte parmi celles qui ont fait le plus, d'après nos informations et nos sources, dans le domaine de la mobilisation des ingénieurs et scientifiques de la diaspora. Il faut dire que son ancien président et actuel ministre de l'énergie était lui-même un membre de la diaspora établie aux États-Unis, en tant que cadre de la Banque Mondiale.

Dans cette entreprise, la contribution de la diaspora se situe à trois niveaux : celui des activités de recherche-développement (au sein de son centre de R&D, mais aussi de ses structures opérationnelles), celui des *Journées scientifiques et techniques* (un événement scientifique majeur, organisé annuellement par l'entreprise pour faire le point des avancées de la connaissance dans tous les domaines qui touchent au secteur), et celui du partenariat avec les entreprises étrangères (ce dernier

20 Plus de détail, voir le site du ministère algérien de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. (<http://www.mesrs.dz>)

niveau est différent en ce sens où les membres de la diaspora reviennent en tant que représentant d'entreprises étrangères partenaires et non à l'invitation de la partie algérienne.)

- La Direction de la Recherche et le Centre de Recherche-Développement font régulièrement appel à des scientifiques algériens, principalement parmi ceux qui sont établis aux États-Unis. Le choix de ce pays se justifie ici par le fait que cette entreprise a formé la plupart de ses cadres au cours des années 1970 et 1980 dans ce pays. La direction de la recherche a organisé en 2000, à l'Institut Algérien du Pétrole de Boumerdès, un séminaire sur les modalités de transferts de technologies des universités vers les entreprises dans le domaine des hydrocarbures. Ce séminaire a été animé par des universitaires algériens établis aux États-Unis. Leur séjour a été organisé et entièrement pris en charge par l'entreprise. De telles rencontres ont été également rééditées à plusieurs reprises par le Centre de Recherche-Développement.
- Chaque année, l'entreprise organise des Journées Scientifiques et Techniques (JST), qui durent près d'une semaine. À cette occasion, elle fait ordinairement appel en grand nombre à des scientifiques algériens établis en Amérique du Nord, mais aussi de plus en plus en Europe. Ces chercheurs et ingénieurs apportent diverses expertises sur les enjeux scientifiques, technologiques, économiques et stratégiques liés au domaine du pétrole et du gaz, et contribuent ce faisant à la visibilité du marché international des hydrocarbures.
- À noter aussi que les membres de la diaspora sont nombreux à revenir travailler pour des entreprises pétrolières, notamment américaines

Les technologies de l'information et de la communication

La politique algérienne d'intégration des technologies de l'information et de la communication a aussi bénéficié de l'apport d'entrepreneurs-innovateurs algériens de l'immigration. Un des apports les plus significatifs est celui de l'entreprise EXCENDIA, une compagnie de logiciels de communications, dont le fondateur et président, Bachir Halimi, est un innovateur connu dans le monde des technologies de l'information et de la communication. Halimi est un algérien qui a fait ses études à l'Université de Montréal durant les années 1980, s'est établi à Montréal et s'est lancé tout de suite après ses études dans l'innovation technologique et la création d'entreprises. En peu de temps, il est devenu un partenaire important de Microsoft et de Intel, notamment²¹. Cet entrepreneur innovateur a participé à presque toutes les conférences organisées par le ministère algérien des postes et des technologies de l'information et de la communication. Il a aussi collaboré avec l'entreprise EEPAD, qui a introduit l'ADSL (Internet haut débit en Algérie) et créé une des premières unités d'assemblage d'ordinateurs en Algérie²².

L'organisation et la gestion des ressources humaines (GRH)

Il existe en Algérie de nombreux organismes oeuvrant dans le domaine de l'organisation et de la gestion des ressources humaines. Citons à titre d'exemple, l'association algérienne des ressources humaines (ALDRH), l'institut supérieur de gestion et de planification, l'institut national de la productivité et du développement industriel, et bien d'autres écoles privées de management, qui ont poussé en grand nombre depuis 1985. Par ailleurs, au cours des années 1990, il y eut un vaste mouvement de renouvellement managérial, lié au processus d'autonomie de gestion des entreprises publiques et à l'explosion de la demande dans le domaine de la gestion des ressources humaines et de l'organisation de l'entreprise.

Tous ces organismes ont fait appel à l'expertise de la diaspora algérienne implantée principalement au Canada, notamment à l'École des Hautes Études en Sciences Commerciales (HEC) de Montréal et

21 Son site web est www.excendia.com.

22 Son site web est <http://www.eepad.dz>

de plusieurs autres universités comme l'Université du Québec à Rimouski. Ainsi, Omar Aktouf, Tayeb Hafsi et bien d'autres professeurs renommés de HEC Montréal, sont intervenus à maintes reprises dans plusieurs de ces organismes, principalement à titre de conférenciers, sans oublier ce qui est non moins important que leur propre participation : ils ont fait bénéficier ces institutions de leurs réseaux de scientifiques étrangers. Ce faisant, ils ont donc contribué directement et indirectement au renouvellement des sciences de gestion et d'organisation, de l'approche de la gestion des ressources humaines dans les entreprises modernes, à l'heure de la mondialisation et de l'économie dite de la connaissance. À cet égard, l'apport du professeur Omar Aktouf est particulièrement remarquable au sein de l'ALDRH et de l'INPED, l'organisme qui l'a formé et où il a effectué son premier emploi²³.

5.3- Le domaine du commerce international

L'Algérie est un partenaire commercial important pour les deux pays du Nord de l'Amérique; pour le Canada, il est le premier partenaire en Afrique et au Moyen-Orient, avec des échanges de plus de 2,7 milliards de dollars en 2003, dont 350 millions de dollars en exportations et 2,4 milliards de dollars en importations (balance commerciale très favorable au Canada). L'importance que prend ce dernier pays dans les échanges avec l'Algérie est attestée par le nombre de voyageurs qui se déplacent entre les deux pays. En 2003, le nombre entrées et sorties des frontières entre l'Algérie et l'ensemble des pays du continent américain était de 4438, dont 2250 avec le Canada et 2098 avec les États-Unis, soit un total pour ces deux pays de 4348 personnes, ce qui représente 98% des déplacements entre l'Algérie et le continent américain. On s'étonne tout de même de constater que le Canada, pays de dimension mineure par rapport aux États-Unis, vient en tête des échanges humains avec l'Algérie.²⁴

Le Canada fournit en effet à l'Algérie une partie importante de ses besoins en blé dur, ainsi qu'une grande quantité de poudre de lait et de légumes secs. Il fournit également du papier journal, des huiles végétales, du matériel de transport ferroviaire et routier, du matériel et des pièces de rechange pour l'industrie des hydrocarbures et des services d'ingénierie. Pour sa part, l'Algérie vend essentiellement du pétrole au Canada, en plus d'une petite quantité de dattes et de vin. Mais ces dernières années, c'est surtout le marché des services aux entreprises qui intéresse les compagnies canadiennes, notamment dans le domaine des hydrocarbures et la pétrochimie, de l'énergie, des industries minières et des technologies de l'information et de la communication.

Ce marché intéresse beaucoup de membres de la diaspora qui comptent bien utiliser leurs connaissances de l'Algérie dans la négociation de ces affaires. Il y a ici une convergence d'intérêt entre, d'une part, les entreprises canadiennes qui ont perdu pied ces dernières années en Algérie à cause du climat de violence qui y régnait (l'ambassade du Canada avait même déménagé la plupart de ses services en Tunisie), mais qui sont intéressées par un marché redevenu prometteur avec la flambée du prix du pétrole, et d'autre part, certains membres de la diaspora (ingénieurs et managers dont l'âge tourne autour de la cinquantaine) qui connaissent parfaitement l'Algérie, son économie et ses cadres. Bien conscients de leurs atouts, ces émigrés comptent bien négocier leur participation à ce marché.

C'est ainsi que plusieurs membres de la diaspora établie au Canada se sont retrouvés, de façon souvent inattendue, dans le créneau du commerce international. Arrivés dans ce pays, ils ont carrément changé d'itinéraire professionnel, abandonnant leurs formations originelles au profit d'une nouvelle qu'ils ont acquise sur place. Grâce aux immenses possibilités que le Canada offre dans le domaine de la formation permanente, ils se sont recyclés dans le commerce international. La difficulté bien connue des émigrés algériens établis au Canada, à faire valoir leurs compétences acquises dans le pays d'origine, a également encouragé ce retournement. Faute de trouver à s'employer en tant qu'ingénieurs, médecins, professeurs...

23 Omar Aktouf a exposé les raisons de son émigration dans un ouvrage publié chez L'Harmattan en 1990.

24 EUI-RSCAS CARIM. <http://www.carim.org/index.php?areaid=4&contentid=59&table=1>

(métiers protégés au Canada par les corps professionnels), ils se convertissent dans le commerce, la plupart du temps avec le pays d'origine.

Leurs créneaux : prospector le marché algérien pour le compte d'exportateurs canadiens, mais aussi l'inverse, prospector les possibilités d'importation de produits algériens au Canada. Ainsi, ces dernières années, plusieurs produits algériens se vendent au Canada, surtout à Montréal : vins, dates, huiles d'olive, et même la fameuse boisson gazeuse « Hammoud Boualem ». Le développement des échanges commerciaux, surtout hors hydrocarbures, entre le Canada et l'Algérie doit et devra certainement beaucoup à la diaspora.

5.4- La domaine « Art et culture »

L'art et la culture algériens comptent parmi les domaines dont, non seulement le rayonnement mais la survie même, doivent le plus à la diaspora. Avant l'arrivée en masse des algériens au Canada au cours des années 1990, la plupart des nord-américains ignoraient tout de l'Algérie et de sa culture. En quelques années, la culture algérienne a connu un formidable (le mot est bien à sa place) retentissement, surtout au Canada. Le domaine culturel qui a connu le plus de succès est évidemment celui de la musique. La diaspora a non seulement su diffuser la musique algérienne au Québec, mais aussi produire son propre genre musical. De jeunes chanteurs ont émergé en son sein et créé un style musical et langagier métissé, associant la musique et l'accent des deux pays, comme le montre l'exemple de Lynda Thalie. Établie au Canada depuis une dizaine d'années, cette jeune artiste est unanimement saluée par la critique dans les deux pays. Alternant ses concerts entre son pays d'origine et son pays d'accueil, elle a réussi en peu de temps à établir dans les faits un « pont culturel » entre les deux pays.

Cet exemple n'est pas unique : les artistes d'origine algérienne sont de plus en plus nombreux, surtout au Québec probablement pour des raisons linguistiques. Ainsi, il est possible de citer bien d'autres cas comme Karim Ben Zaïd, chanteur à succès du groupe *Syncop* depuis 6 ans, les peintres Ali Kichou et Malika Preure, Filali Fouad, président de «Magiciens sans frontières»... On observe aussi de plus en plus d'initiatives destinées à réaliser une symbiose entre les artistes algériens et les homologues canadiens. C'est ce que se propose de faire l'union des artistes algéro-canadiens (UDAAC). Initié par Zineb Sahli²⁵, l'UDAAC est un organisme qui a pour ambition de regrouper des associations d'artistes et des artistes algériens établis au Canada.

Même la cuisine algérienne est désormais largement diffusée et reconnue en Amérique du Nord, alors qu'elle y était inconnue. Les restaurants algériens se sont multipliés aux Etats-Unis et au Canada, cherchant pour se différencier à offrir une cuisine typiquement algérienne. Montréal a vu des restaurant algériens pousser en grand nombre au cours de ces dernières années. Il en est de même aux Etats-Unis, selon ce témoignage : *“In California, Slimane Djili is the Algerian-American owner of three “Crepes a Go-Go” restaurants (in Berkeley, San Francisco and Oakland); the first is managed by the owner and his half brother, and the two others are managed by Arab Americans. In Berkeley, Ben Mohamed was an Algerian student in Psychology in the 1970s; he now owns a private school and his wife Alia until recently ran a restaurant, the Royal Couscous. In San Francisco, Algiers Café is owned by two Algerian-American brothers and the Café de Paris by an Algerian woman.”*²⁶ Tout cela contribue à faire connaître la culture algérienne dans cette partie du monde et ne peut qu'avoir des retombées positives pour le pays d'origine. On peut noter que la diaspora en Amérique du Nord a eu,

25 Diplômée en informatique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), employée à Radio Canada, chercheuse en numérisation et analyste des technologies de l'information, elle est aussi membre fondateur de l'Association des étudiants algériens au Canada (AEAC) et membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie canado-algérienne...

26 Ferhi Salah, (à paraître), « The Arab migration in the world » chapter of “Introducing the arab world”. Éd. Edinburgh University Press. Edinburgh.

sur ce point, une attitude différente de son homologue française. À la différence de cette dernière (il est facile de remarquer la rareté des restaurants algériens à Paris, où vit pourtant une forte communauté algérienne), elle a beaucoup investi dans la restauration.

Il est évident, lorsqu'on pense à la musique, à la littérature, au cinéma, au théâtre, bref, à tout ce qui constitue la culture d'un pays, que sans la diaspora, qu'elle soit établie en Amérique du Nord ou en Europe, l'Algérie aurait perdu l'essentiel de son âme et de son identité. Dans ce domaine, l'apport de l'émigration algérienne au pays d'origine est tout simplement inestimable.

5.6- Les transferts d'argent de la diaspora

Il faut d'abord noter que la question des transferts de capitaux de l'émigration n'est plus négligée par les pouvoirs publics algériens, comme ce fut le cas dans le passé.

L'investissement de la diaspora : regain d'intérêt des pouvoirs publics

Les autorités multiplient, à la suite du chef de l'État, les appels et les déclarations en faveur des investissements venant de la diaspora. La presse répercute abondamment ces déclarations tout en insistant sur la nécessité pour l'État d'agir sur les causes de la désaffection de la diaspora dans ce domaine, toujours comparé à la situation au Maroc et en Tunisie. Rejoignant les arguments des membres de la diaspora, les médias, surtout écrits, demandent une réforme du système bancaire, identifié comme un des obstacles majeurs aux investissements provenant de l'étranger.

Là encore, le discours s'est accompagné de la mise en place de certaines dispositions devant favoriser les investissements de la diaspora. Pour certains observateurs, la stratégie mise en place pourrait bien cette fois aboutir à « des résultats probants. » L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) a mis en place un projet de mobilisation des capitaux des algériens établis à l'étranger (Labdelaoui, 2005). Dénommé *Home Sweet Home*, l'originalité de ce projet, note en substance cet auteur, est d'éviter de conditionner les investissements par un retour au pays.

On ignore si ce type de transfert destiné à l'investissement a donné des résultats en ce qui concerne la diaspora établie en Amérique du Nord. En tout cas, le projet est encore à ces débuts, et il reste à gagner la confiance des investisseurs de la diaspora, surtout qu'ils peuvent se sentir non protégés par les agences d'assurances des pays de résidence s'il s'agit de petits investisseurs indépendants.

Il reste donc l'autre aspect de ces transferts, celui qui s'effectue dans le cadre traditionnel des échanges familiaux. Comme on le sait, cette question est la plus difficile à cerner car elle se fait pour l'essentiel par des canaux informels (envoi par la voie de tierce personne ou remise d'espèce en mains propres par des vacanciers).

Les transferts familiaux

L'émigration algérienne en Amérique du Nord, au Canada comme aux États-Unis, est une émigration essentiellement familiale. C'est d'ailleurs principalement sur ce point que le projet de l'immigrant rencontre celui des pays nord-américains (surtout, peut-être, le Canada). Ce dernier pays poursuit prioritairement un objectif de peuplement et de rajeunissement de sa population. Dès lors, on est tenté de penser que l'émigration nord-américaine ne s'accompagne pas de transferts importants de capitaux vers le pays d'origine puisque l'immigrant est accompagné de toute sa famille. Or, s'il est possible que cette caractéristique de l'émigration participe à réduire le volume des transferts d'argent, elle ne l'annule pas complètement. En effet, les émigrés établis en Amérique du Nord effectuent bel et bien des transferts d'argent, mais, comme ailleurs, difficiles à évaluer. Ces transferts ont aussi la même destination que ceux de l'émigration traditionnelle établie en Europe : pécules plus ou moins importants aux parents ascendants restés sur place et construction de logements. Ils suivent aussi pour l'essentiel des circuits similaires, ceux de l'informel.

Ce qui est peut être particulier à la diaspora nord américaine réside dans le fait que les femmes joueraient un rôle important dans l'envoi d'argent destiné aux parents ascendants. Il est même possible d'après les sondages, qu'au total, la plus grande partie de l'argent transféré soit le fait des femmes, qui envoient à intervalle plus ou moins régulier, de petites sommes d'argent à leurs vieux parents, surtout aux mères, restées en Algérie. Il s'agit de petites sommes tournant autour de 500 dollars par an, destinées à améliorer leurs conditions de vie ou à acheter des médicaments. Ceci s'explique aussi par le fait que la quasi-totalité des femmes travaillent en Amérique du Nord, en raison de leur niveau de scolarité et de leurs capacités de s'adapter et de se recycler (au Canada, les femmes sont plus nombreuses à travailler que les hommes parmi la diaspora algérienne, réalité qui cause nombre de conflits familiaux).

Trois canaux sont utilisés pour ces transferts : le premier, probablement le plus important, est celui des vacanciers, qui se voient confier des sommes à remettre à qui de droit. Le deuxième est constitué par des réseaux de changeurs informels. Des agents établis en Amérique du Nord, récoltent l'argent, d'autres, vivant en Algérie, se chargent de remettre l'équivalent en monnaie locale aux bénéficiaires. Nous avons ainsi appris que ces réseaux, construits sur le modèle de ceux qui existent entre la France et l'Algérie, se sont considérablement développés ces dernières années ; ils sont maintenant capables d'assurer les opérations dans n'importe quelle partie du pays, ce qui montre leur ampleur ou, au moins, leurs capacités d'action. Alors que les opérations bancaires prennent plusieurs semaines, les sommes échangées par le biais de ces réseaux parviennent à leur destinataire dans la journée, l'ordre de paiement étant transmis via Internet. Le troisième canal, plus formel, est celui qui s'effectue par le biais de bureaux ou d'agences de transfert, comme *Western Union* et autres. *Western Union* a ouvert des guichets dans plusieurs agences postales en Algérie. Nous avons approché certains d'entre eux dans le but d'avoir une idée des transferts venant d'Amérique du Nord, mais nous n'avons pu obtenir des réponses significatives. Bien qu'une enquête plus approfondie sur le sujet soit souhaitable, on peut supposer que les transferts via ce canal sont moins importants que ceux qui se font par le biais des deux canaux précédemment cités.

L'investissement immobilier

La deuxième forme de transfert concerne les investissements dans l'immobilier, plus précisément dans la construction de logements. Nous avons été particulièrement étonné d'apprendre que la diaspora établie en Amérique du Nord investit dans la construction de logement dans le pays d'origine autant que son homologue installée en Europe. Si cela peut être significatif des liens affectifs qu'elle conserve avec le pays d'origine, il est pour le moins inattendu, car l'émigration vers l'Amérique du Nord est, d'une part, une émigration essentiellement familiale comme cela a été dit et, d'autre part, elle est destinée à s'établir définitivement dans le pays d'accueil, avec un objectif d'obtention de la citoyenneté. Par ailleurs, cette émigration investit une grande partie de son revenu dans le logement dans le pays d'accueil, préférant souvent s'endetter sur le long terme en achetant à crédit un appartement, et plus souvent, une maison individuelle. Il faut aussi compter sur les revenus relativement bas de la diaspora algérienne dont les membres sont les plus nombreux, au Canada, à vivre de l'aide sociale.

Les actions de solidarité

Il existe aussi d'autres formes de transfert ou de services rendus collectivement à la société ou aux familles dans le pays d'origine. Plusieurs associations, à l'exemple du Centre Culturel Algérien, organisent régulièrement des collectes d'argent pour le rapatriement des dépouilles d'Algériens sans ressources. Il s'agit là de cas fréquents puisqu'au cours du seul mois de mai 2006, deux quêtes ont été organisées et ont permis le transfert des corps vers le pays d'origine.

La communauté est évidemment aussi très mobilisée lorsqu'il s'agit de venir en aide lors de catastrophes naturelles comme ce fut le cas du séisme qui a frappé Boumerdès et sa région le 21 mai

2003. A lui seul, Le Centre Culturel Algérien a recueilli, en mobilisant ses réseaux et les commerçants maghrébins, 40 000 dollars en deux mois. La communauté a été impliquée dans l'utilisation de ces fonds et, suite à un sondage sur le site Internet du CCA (www.cacanada.qc.ca), la majorité des sondés (34%) se sont prononcés pour « la construction d'une maison de l'enfance » destinée à la prise en charge des orphelins. La recherche d'un partenaire sur place a finalement abouti à une entente avec la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM), une ONG à but non lucratif œuvrant principalement dans la prise en charge des orphelins²⁷. Grâce à un complément apporté par la fondation « Forêts Allemandes », la projet a été réalisé au coût de 100000 dollars et est actuellement fonctionnel. Le site du CCA a annoncé aux donateurs l'achèvement de la cité de l'enfance le 23 mai 2006.

Conclusion

Que conclure sur l'apport de la diaspora algérienne installée en Amérique du Nord ? Il est difficile de donner une réponse satisfaisante à cette question tant elle a été peu, voire pas du tout, étudiée. Par exemple, il n'existe aucune comptabilité ou évaluation des transferts financiers effectués par les émigrés algériens en Amérique du Nord.

Ce que les informations recueillies et les sondages effectués révèlent, c'est que cet apport, s'il est peut-être négligeable du point de vue financier, est très important du point de vue du « transfert de capital humain » et de la « construction du capital social ».

S'il est difficile d'affirmer que les capitaux transférés compensent le coût de l'éducation défrayée par le pays d'origine, il est certain que les qualifications supplémentaires acquises en Amérique du Nord peuvent, si l'État met en place des mécanismes adéquats pour la capter, compenser largement l'investissement initial dans le pays d'origine. Cela peut être particulièrement vrai dans le cas de l'Algérie, qui a besoin, après la grave crise sociopolitique qu'elle a connue, d'une remise à niveau scientifique et technologique, dans le domaine de l'industrie comme dans celui des universités et centres de recherche. La diaspora peut constituer dans ce domaine une réserve considérable, restée à l'abri des turbulences des années 1990, qui peut être aisément mobilisée, et elle est toute disponible pour cela.

Elle peut être un levier important de développement technologique et scientifique pour peu que les conditions soient réunies et, comme le disait un de ses membres « la balle est dans le camp des pouvoirs publics algériens ». L'hypothèse du *brain gain* semble réaliste dans ce cas ; elle a commencé à se vérifier sur le terrain, mais le gisement que la diaspora algérienne recèle est encore très loin d'être exploité complètement. Hautement qualifiée, vivant dans des pays favorables aux échanges internationaux, cette diaspora peut contribuer à l'accumulation de savoirs et de savoir-faire et pourrait bien se traduire au final par « un gain net en compétences »

Hocine Khelfaoui
Maître De Recherche Associé Au CREAD (Alger)

27 Le président du FOREM, M. Khiati, s'est réjoui de l'apport de la communauté algérienne à l'étranger. Il a déclaré, à la fin de la cérémonie, que « l'association entre des associations algériennes et les Algériens à l'étranger est un créneau à privilégier dans l'avenir ».

Bibliographie

- Aktouf, Omar (1989) « *Algérie, entre l'exil et la curée.* » Paris : L'Harmattan, 330 pages.
- Aydemir, Abdurrahman. 2003. « *Les effets des cycles économiques sur l'assimilation des immigrants sur le marché du travail* ». Études analytiques, documents de recherche de l'analyse économique. No 11F0019MIF2003 203. Ottawa : Statistique Canada.
- Aydemir, Abdurrahman et Mikal Skuterud. 2004. « *Explication de la détérioration des gains au niveau d'entrée des cohortes d'immigrants au Canada : 1966-2000* ». Études analytiques, documents de recherche sur l'analyse économique. No 11F0019MIF2004 225. Ottawa : Statistique Canada.
- Boubakri H., « *Migrations internationales au Maghreb : construction régionale, politiques des Etats et enjeux face à l'Europe.* » Regional Conference on Arab Migration in a globalized World. League of Arab S and International Organisation for Migration (IOM) 2-4 september 2003, Cairo.
- Boudoudou M., « *Transformation du droit de l'immigration et permanence du fait migratoire au 20ème siècle en France* », Actes des Premières journées d'études Franco-Maghrébines, Tunis, 1989.
- Condamine Ch., 1998, « *Migration et coopérations internationales : intégration ou exclusion?* » Revue Politique africaine, n° 71, Paris, 1998.
- Hammouda, N. E, 2005, « *Démographie et économie des migration.* » In Migrations méditerranéennes (dir. P. Fargues), pPp. 67-79.
- Khelifaoui, H. 2005, « *Migrants algériens à l'épreuve du modèle canadien.* » (à paraître) Institut de sociologie, Alger.
- Khelifaoui, H. (2000), « *Les ingénieurs dans le système éducatif. L'aventure des instituts technologiques algériens.* » Paris : Publisud.
- Khelifaoui, H. (1996) « *Émigration : effets sur la structuration du champ scientifique algérien* », in *Migrations internationales et changements sociaux au Maghreb*, Tunis : Université de Tunis 1, pp 291-308.
- Kerdoun A., 1994, « *Les perspectives de la coopération Nord-Sud en matière d'immigration* », Quaderni Mediterranei, Cagliari.
- Labdelaoui, 2005, « *La politique algérienne en matière d'émigration et d'immigration* », document IUE, 2005, 21 pages.
- Labdelaoui, 2005b, « *Les dimensions sociales et politiques de l'émigration* », In Migrations méditerranéennes (dir. P. Fargues), p. 84- 95.
- Latreche A., 2001. « *Les migrations étudiantes de par le monde* », in *Hommes et Migrations*, N°1223, Paris.
- Musette S., Labdelaoui, H., « *Migration internationale – tendance récentes en Algérie* », Revue Cahier du CREAD, Alger, 2003.
- Nair, S., 1992. « *Le regard des vainqueurs. Les enjeux français de l'immigration* ». Ed. Grasset, Paris.
- Reginald A. 1989. *L'incidence des migrations internationales sur les pays en développement.* Ed. OCDE, Paris.
- Picot, Garnett. 1998. « *Le point sur l'inégalité des gains et sur la rémunération des jeunes durant les années 90* ». Études analytiques, documents de recherche sur l'analyse économique. No 11F0019MIF1998116. Ottawa : Statistiques Canada.

Picot, Garnett et Sweetman, Arthur (2005). « *Dégradation du bien-être économique des immigrants et causes possibles.* ». Direction des études analytiques. Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. Document No 262. Ottawa : Statistiques Canada

Reginald A., 1989, « *L'incidence des migrations internationales sur les pays en développement* » Ed. OCDE, Paris.

Sweetman, Arthur (2004). « *Qualité de l'éducation des immigrants dans leur pays d'origine et résultats sur le marché du travail canadien.* ». Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. Document No 234. Ottawa : Statistiques Canada.

Sources électroniques

Conseil national Economique et social, 1977, « Etude préliminaire sur la situation de l'émigration algérienne à l'étranger », Ed. CNES, Alger.

Conseil national Economique et social, 2003, « Le rôle de la communauté algérienne dans le développement », Ed. CNES, Alger.

IOM, 2003, « L'état des migrations dans le monde » Ed. IOM, Genève.

http://www.ambalgott.com/html/alg_can.htm#3, site de l'Ambassade d'Algérie au Canada.

<http://www.cciq.org/cciqnew/quebec/stats.asp>, site du centre culturel islamique au Québec.

<http://www.ilo.org>: Organisation Internationale du travail

<http://www.unhch.ch>: Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

<http://www.iom.int>: Organisation internationale pour les migrations

<http://www.joradp.dz>: Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire

http://www.reseau-ipam.org/article.php3?id_article=291

Le Quotidien d'Oran et <http://www.algerie-dz.com/article1627.html> Le lobby algérien viendra-t-il de l'Amérique? 3/5/2005.